



COMMUNE DE
BEAUVECHAIN

RAPPORT ANNUEL

2023



**Rapport sur la situation de l'Administration et des affaires de la Commune de Beauvechain.
Arrêté au 31 octobre 2023.**

Élaboré par les services communaux sous la supervision de la Directrice générale.

**Ce rapport a été arrêté par le Collège communal en sa séance du 28 novembre 2023 et acté
par le Conseil communal en sa séance du 11 décembre 2023.**

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En ce moment privilégié où nous dressons le bilan de cette année passée, il me tient tout d'abord à cœur d'exprimer ma profonde reconnaissance envers nos précieux services communaux. Leur engagement indéfectible, leur dévouement et leur soutien infaillible ont été le pilier de notre commune tout au long de cette année. Leur travail acharné, souvent dans l'ombre, a permis d'assurer le bien-être de notre communauté, et pour cela, nous leur sommes infiniment reconnaissants.

Je souhaite également rendre hommage au Collège communal pour son écoute attentive, sa vision humaine et sa détermination à servir au mieux l'intérêt général. Votre engagement sans faille a été un catalyseur pour le progrès et le développement harmonieux de notre commune.

À nos agents, je tiens à exprimer toute mon admiration et ma gratitude. Votre dévouement et votre professionnalisme sont des atouts majeurs pour notre commune. Vous êtes le cœur battant de notre administration, et c'est grâce à votre travail acharné que nous pouvons avancer et offrir des services de qualité à nos concitoyens.

Cependant, je ne saurais ignorer les défis auxquels nous sommes confrontés, souvent générés par les réformes imposées par les niveaux supérieurs. La lourdeur administrative qui en découle ne saurait être sous-estimée. C'est pourquoi je m'engage à soutenir toute démarche visant à simplifier nos procédures, à les rendre plus accessibles tant pour nos administrés que pour nos propres agents.

En dépit de ces obstacles, je demeure confiante quant à notre capacité collective à surmonter ces difficultés. Ensemble, forts de notre solidarité et de notre engagement, nous pouvons œuvrer pour une commune efficace, plus proche de ses citoyens et plus agile face aux défis à venir.

Je vous remercie pour votre confiance et votre soutien continu. Ensemble, nous continuerons à construire l'avenir de notre commune.



Delphine Vander Borghet



TABLER DES MATIÈRES

01. Carte d'identité de la Commune	8
02. Programme Stratégique transversal	12
03. Vie politique	16
04. Participation citoyenne	20
05. Une Commune plus durable	24
06. En chiffres	28
07. L'Administration	34

CARTE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX



Commune de Beauvechain
Province du Brabant wallon
Arrondissement de Nivelles

Place communale, 3
1320 Beauvechain
010/86.83.00

3859

hectares

5

villages

7

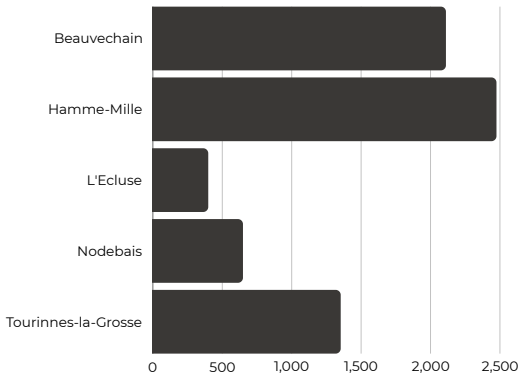
cimetières

7304

citoyens

189,2

habitants par km²



50,7 %
femmes

49,3 %
hommes

213
chômeurs

261
étrangers

47
naissances

32
décès

22
mariages

1
divorce

1
changement
de sexe

2
changements
de nom

Services de sécurité

Zone de Police des Ardennes brabançonnnes
Chaussée de Wavre, 107
1390 Grez-Doiceau
010/232.771

Accueil local à l'Administration communale
Place communale, 3
1320 Beauvechain
zp.ab@police.belgium.eu
Urgences: 101

Zone de Secours du
Brabant wallon
Chaussée des Collines, 52
Bte5 (2ème étage)
1300 Wavre
010/39.55.00
Urgences: 112





PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

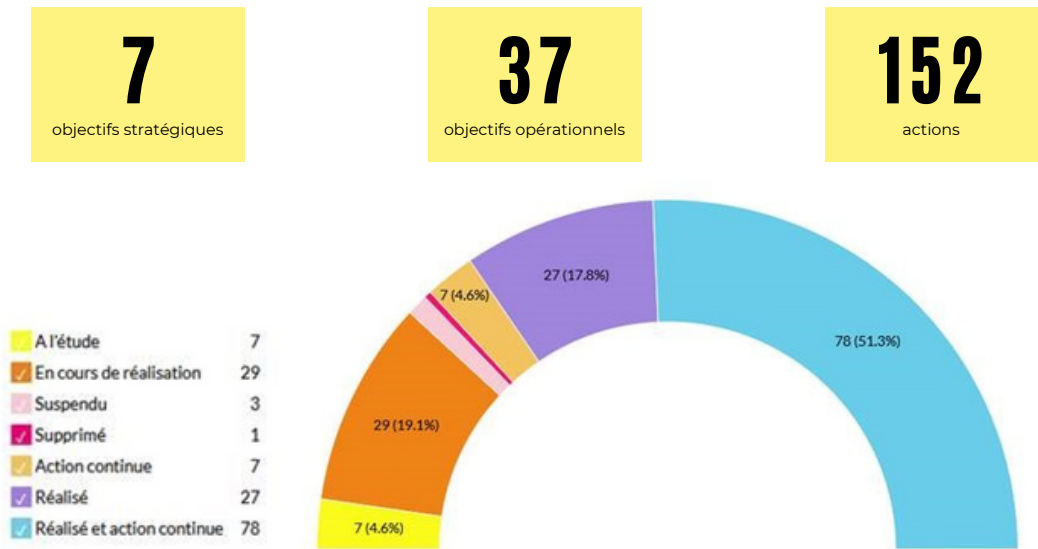
Outil stratégique de planification et d'évaluation des actions communales, le Programme Stratégique Transversal est avant tout un outil de bonne gestion dont l'objectif est d'aider les communes à mieux programmer leurs politiques.

Le PST se compose de deux volets : un volet interne qui porte sur l'organisation interne de l'administration communale et un volet externe qui concerne le développement des politiques communales.

Les actions reprises dans les différents objectifs ont fait l'objet de plusieurs consultations préalables à la tenue des élections d'octobre 2018. Le volet interne de ce plan a, quant à lui, fait l'objet d'une concertation du personnel de l'administration afin que les priorités soient fixées en fonction de leur réalité de terrain.

Le PST est conçu comme une démarche évolutive, qui doit faire l'objet d'une évaluation en vue d'éventuelles adaptations ou révisions en fonction de différents facteurs tels que des contraintes extérieures, des opportunités, des nouveaux besoins, des circonstances imprévues. Une évaluation continue basée sur des indicateurs prédéfinis permet de mesurer l'efficacité des actions au regard des objectifs et des moyens et s'il échet de rectifier le tir.

Depuis son édition en 2019, le PST a évolué. Certaines actions ont été supprimées, d'autres ajoutées ou encore reportées dans la phase 2022-2024.





VIE POLITIQUE

Carole GHIOT - Bourgmestre

- **Attributions:** Affaires générales, communication, état civil, police, personnel, logement, travaux, aménagement du territoire et urbanisme
- **Mandats:** InBW, OTW, IPB, Maison du Tourisme, Culturalité en Hesbaye brabançonne, Comité de concertation Commune-CPAS, Comité de négociation syndicale, COPALOC, Commission d'attribution des logements, Conseil de Participation, CLDR, UVCW.
- **Rémunérations 2022** (brut imposable): 67.014,37 €

Brigitte WIAUX - Première échevine

- **Attributions:** Patrimoine, développement rural et durable, agriculture, environnement, bien-être animal et citoyenneté.
- **Mandats:** FRW, SWDE, CCATM, ORES, IPFBW, InBW, ETHIAS, IMIO, Culturalité en Hesbaye brabançonne, Contrat de rivière Dyle-Gette Brabant wallon ASBL, UVCW, BRUTELE, Maison de l'urbanisme, CLDR, Comité de concertation Commune-CPAS, Comité de négociation syndicale, Conseil Consultatif de la Mobilité en BW, Consultatif de l'Economie en BW.
- **Rémunérations 2022** (brut imposable): 34.0001,72 €

Isabelle DESERF - Échevine

- **Attributions:** Enseignement, enfance, jeunesse et bien-être.
- **Mandats:** CCA, CECF, ISBW, CCB, COPALOC, Conseil de participation, Trophée du Mérite culturel, Trophée du Mérite sportif, CLDR.
- **Rémunérations 2022** (brut imposable): 32.698 €

Benjamin GOES - Echevin

- **Attributions:** Culture, associatif, économie, transitions numérique et énergétique.
- **Mandats:** Province du Brabant wallon, ALE, ORES Assets, Centre culturel de Beauvechain, IMIO, CCBW, Maison du conte et de la littérature, Maison du Tourisme, INBW, Assemblée des Provinces wallonnes, CCA, CLDR, Trophée du Mérite culturel.
- **Rémunérations 2022** (brut imposable): 34.923,70 €



Moustapha NASSIRI - Echevin

- **Attributions:** Mobilité, sécurité routière, finances et sport.
- **Mandats:** Conseil de Police, In BW, BRUTELE, TV Com ASBL, ALE, CCATM, CLDR, Comité d'attribution des logements, Trophée du Mérite sportif.
- **Rémunérations 2022** (brut imposable): 1.504,49 €

Monique LEMAIRE-NOËL Présidente du CPAS

- **Attributions:** Cohésion sociale, égalité des chances et aînés.
- **Mandats:** ISBW, AIS BW, Crédit social du BW, COPALOC, ALE, CCA, CLD.
- **Rémunérations 2022** (brut imposable): 38.702,78 €

43

réunions du Collège
communal

1632

points

11

réunions du Conseil
communal

214

points

Mouvements 2023

Démission de Jérôme Cogels - remplacé par Marie-Thérèse Schayes le 30 janvier 2023
Démission de François Smets - remplacé par Laura Liesse le 26 juin 2023
Démission de Lionel Rouget (mandat d'échevin) - remplacé par Moustapha Nassiri le 21 août 2023

Les séances du Conseil communal sont publiques sauf lorsqu'il s'agit de questions de personnes auquel cas le huis clos est prononcé. Depuis le 1er octobre 2023, les citoyens peuvent, en plus de l'ordre du jour, consulter les projets des décisions qui seront prises par le Conseil communal en séance publique, leur permettant ainsi de participer davantage à la vie locale.

Nom	Mandats	Rémunérations
Jérôme COGELS (ECOLO)	Conseil communal, Conseil de Police, In BW, IPBW, IMIO	1.371,30 €
Antoine DAL (ECOLO)	Conseil communal, ORES Assets, ISBW, CCA, Trophée du Mérite sportif communal	1.094,10 €
Eric EVRARD (NENA)	Conseil communal et Conseil CPAS	765,87 €
Marie-José FRIX (BE)	Conseil communal, Conseil de Police, IPBW	1.371,30 €
Freddy GILSON (BE)	Conseil communal, ORES, IPFBW, CLDR, Trophée du Mérite sportif, Trophée du Mérite culturel.	1.203,51 €
Lionel ROUGET (BE)	Conseiller communal, Echevin (remplacé le 21 août 2023), IPFBW, GIE IPFW, ISBW, Publisolar SA, RCA Grez-Doiceau, OTW, BRUTELE, ALE, Trophée du Mérite sportif, Comité de concertation Commune – CPAS, Comité de négociation syndicale, CLDR, Tennis Club ASBL.	48.270,43 €
Evelyne SCHELLEKENS (BE)	Conseillère communale, CCB, In BW, IPBW, Ethias, Trophée du Mérite culturel, CLDR.	984,69 €
François SMETS (BE)	Conseiller communal, CPAS, BRUTELE, CCB, ECETIA, Crédit social du BW SA, COPALOC, ALE, Trophée du Mérite sportif.	2.407,02 €
Julie SNAPPE (BE)	Conseillère communale, CRIBW, ISBW, ECETIA.	1.094,10 €
Claude SNAPS (IC)	Conseiller communal, ECETIA, CLDR, Trophée du Mérite culturel.	875,28 €
Anne-Marie VANCASTER (BE)	Conseillère communale, ORES, ISBW, CCA, COPALOC, Contrat de rivière Dyle-Gette ASBL, CECF.	2.188,20 €
Bruno VAN DE CASTEELE (BE)	Conseiller communal, CCB, IPFBW, IMIO, OTW, ECETIA, GIG Asbl.	1.203,51 €
Mary VAN OVERBEKE (ECOLO)	Conseillère communale, IPFBW, BRUTELE, CCA, CLDR, COPALOC	875,28 €

**PARTICIPATION
CITOYENNE**

Commission	Description	Nombre de membres	Nombre de réunions
Commission communale de l'Accueil (CCA)	Rencontre, concertation, échange et coordination en ce qui concerne l'accueil des enfants de 2.5 à 12 ans durant leur temps libre	30	2
Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)	Associer les habitants à l'aménagement du territoire de leur commune	30	3
Conseil consultatif communal des Aînés (CCCA)	Lien entre les aînés et les autorités communales	16	4
Conseil communal des Enfants (CCE)	Réaliser des projets par et pour les enfants	16	-
Commission locale de Développement rural (CLDR)	Encadrer l'auteur de projet qui élabore le Programme Communal de Développement Rural	30	3
Conseil de Participation	Rendre des avis sur le plan de pilotage, le projet d'école et le règlement d'ordre intérieur	21	3
Commission Paritaire Locale (COPALOC)	Lieu de dialogue entre employeurs et syndicats	18	3
Comité de Pilotage PAEDC	Socle de concertation servant de base à l'élaboration du Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat	17	4
Comité de Pilotage Webradio	Favoriser et améliorer les rencontres entre les citoyens et la communication	9	-



**UNE COMMUNE PLUS
DURABLE**

En septembre 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté un programme mondial ambitieux qui vise à promouvoir un meilleur avenir pour tous, en ouvrant la voie à l'éradication de l'extrême pauvreté, à la lutte contre les injustices et inégalités ainsi qu'à la protection de notre planète. Cet Agenda s'articule autour des 17 Objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles, qui définissent et traduisent les priorités pour assurer une transition juste vers un développement durable à l'horizon 2030.

Pour concrétiser ces Objectifs au niveau local, la Wallonie a lancé un appel en vue d'accompagner diverses organisations publiques et privées dans leur démarche de transition vers un développement durable. La commune de Beauvechain a été sélectionnée le 16 janvier 2022. Cinq demi-journées d'accompagnement avec un coach ont été mises à notre disposition afin de faire un état des lieux de nos impacts (diagnostic) et d'identifier, avec l'aide de nos parties prenantes, les actions les plus pertinentes à mener pour contribuer aux 17 ODD (plan d'action).

Un groupe interne composé de 12 représentants des différents services de la commune s'est réuni à deux reprises et a réalisé une évaluation de l'importance de l'impact des activités de la commune sur les ODD, en partant des 169 cibles liées aux ODD.

Suite aux deux premiers ateliers organisés avec le groupe interne, une consultation et un atelier d'un groupe de parties prenantes externes, composé de 9 personnes représentant diverses organisations et partenaires proches de la commune de Beauvechain, ont été réalisés. Nous avons demandé à ce groupe d'également réaliser une évaluation de l'importance de l'impact des activités de la commune sur les ODD.

Notons que 6 des 7 ODD prioritaires sont communs aux deux groupes.



Ces résultats ont ensuite été présentés le 06 décembre 2022 au Collège de la commune afin qu'il détermine les ODD prioritaires en tenant compte des résultats des groupes de travail interne et externe, a décidé de retenir les 6 ODD communs aux deux analyses comme étant ceux sur lesquels la commune de Beauvechain identifie avoir un impact significatif. Pour rester réaliste et se fixer des objectifs atteignables tenant compte de ses moyens limités, le Collège a souhaité répartir ces ODD en objectifs de priorité n°1 et n°2.



Indépendamment des actions susvisées et tant que faire se peut, l'une des conduites simple à réaliser est la **retranscription des ODD dans nos délibérations du Collège communal et du Conseil communal**. Cet objectif est double : montrer à la population notre implication dans les ODD et prendre conscience que nos missions font partie quotidiennement des ODD.

La feuille de route a été approuvée par le Collège communal en date du 17 janvier 2023 et le Conseil communal en a pris connaissance en sa séance du 27 février 2023.

Une évaluation aura lieu le 12 décembre 2023 coachée par Espace-Environnement.

83

actions à réaliser
d'ici 2030

La commune de Beauvechain a rejoint le réseau Cittaslow en juin 2023. Beauvechain devient la première commune du Brabant wallon membre du réseau.



QUELQUES CHIFFRES

30

Le réseau Cittaslow International compte aujourd'hui 30 pays adhérent à la philosophie.

20

20 réseaux nationaux valorisent la philosophie à travers le monde.

73

Les communes adhérentes au réseau Cittaslow Belgium doivent réaliser des projets sur base de 73 critères d'excellence répartis en 7 compétences (cfr Mission).

1999

Le mouvement Cittaslow est né en 1999 grâce à la brillante intuition de Paolo Saturnini, ancien Bourgmestre de Greve à Chianti en Italie.

EN CHIFFRES

Service des Finances

Stéphane Van Vlieberge - Directeur financier

Vincent Dewilde - 010 86 83 05 - finances@beauvechain.be

Meghann Vander Wee - 010 86 83 27 - comptabilite@beauvechain.be

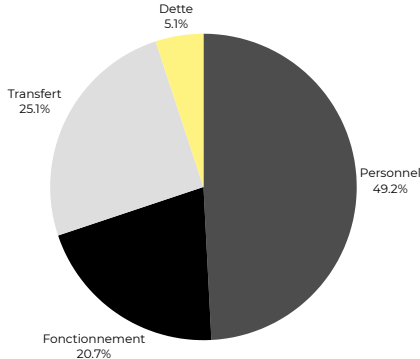
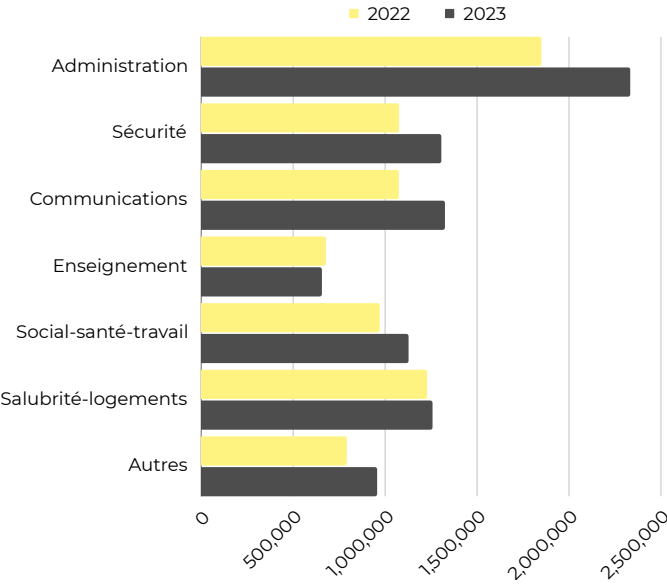
FINANCES

Budget 2023 - Résultat général

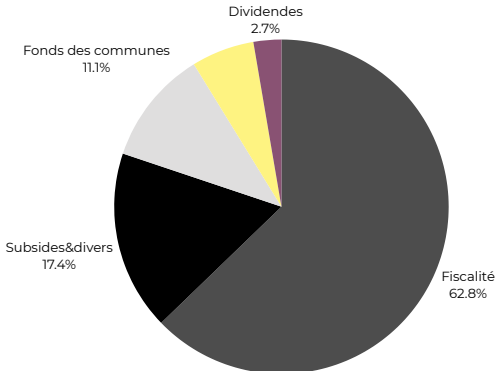
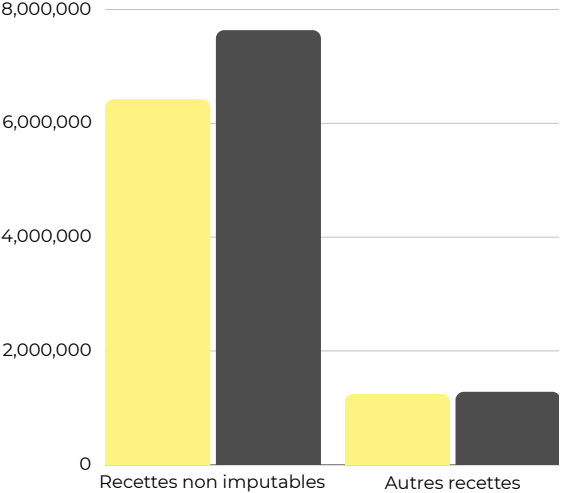
9.596.497,44 €
service ordinaire

5.058.167,57 €
service extraordinaire

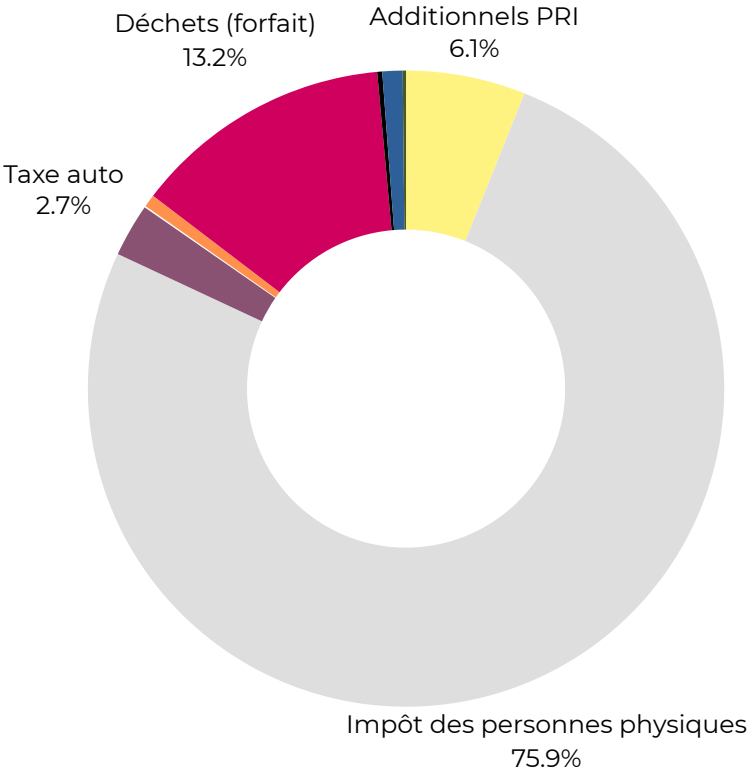
Dépenses ordinaires



Recettes ordinaires



Taxes communales

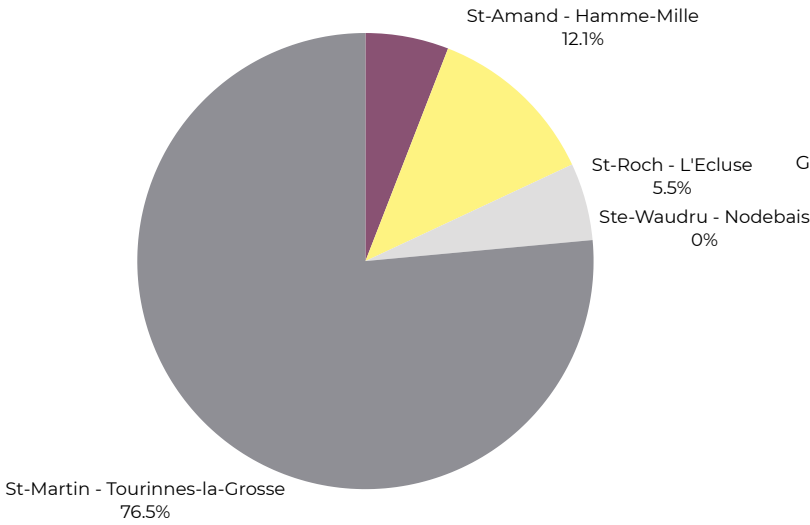


SUBSIDES

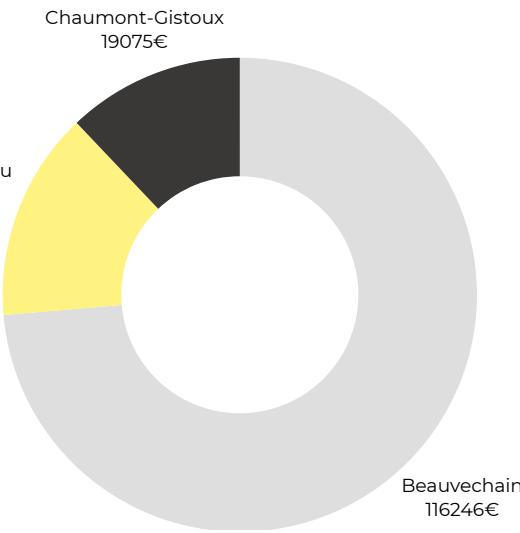
97.124,08 €
en numéraire

100.542,50 €
en nature

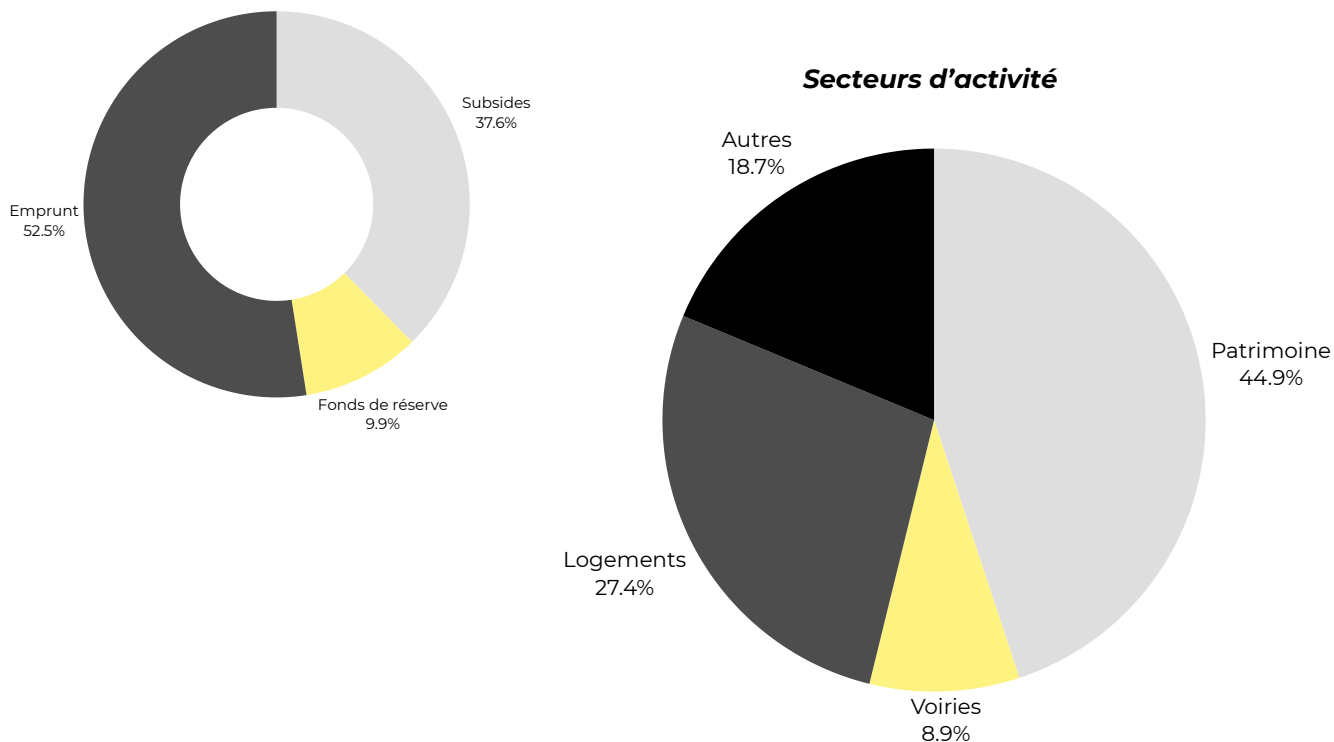
Culte catholique: 28.753,68 € (subsidés ordinaires)



Maison de la Laïcité: 11.624,00 €



MODES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS



DETTE

Au 01.01.2022	1.045.507,35
Montant remboursé en 2022 (amortissements)	102.396,09
Au 01.01.2023	3.524.634,38
Nouveaux emprunts de l'exercice 2023 (au 30/11/2022)	2.737.493,50

Montant des amortissements à charge de la commune en 2022	102.396,09
Montant des intérêts à charge de la commune en 2022	13.413,86
Total des charges en 2022	115.809,95

Montant des amortissements à charge de la commune en 2023	211.499,51
Montant des intérêts à charge de la commune en 2023	172.342,54
Total des charges en 2023	383.842,05

CPAS

1.825.849,78 €

service ordinaire
budget 2023

22.500 €

service extraordinaire
budget 2023

565.715,20 €

dotation communale

39

revenus d'intégration
sociale

7

réfugiés politiques

5

personnes
article 60

62

fonds mazout

32

aides équivalentes
au RI



Chiffres sensiblement
identiques à 2022

ZONE DE POLICE

9.130.323,28 €

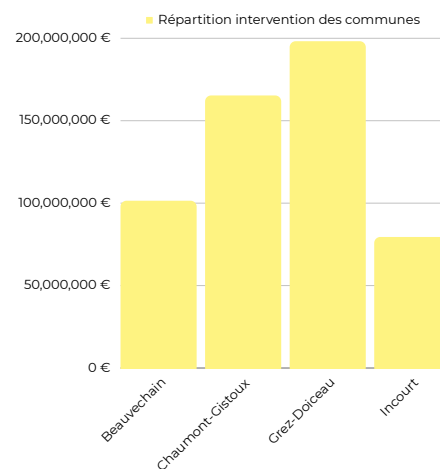
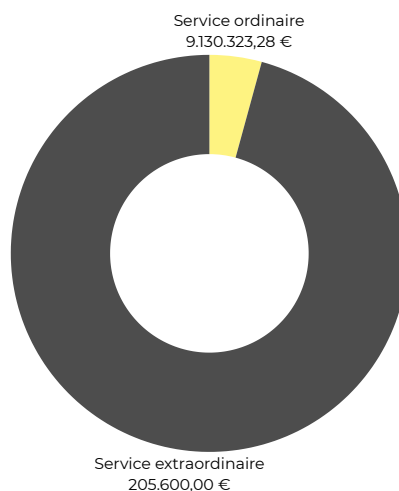
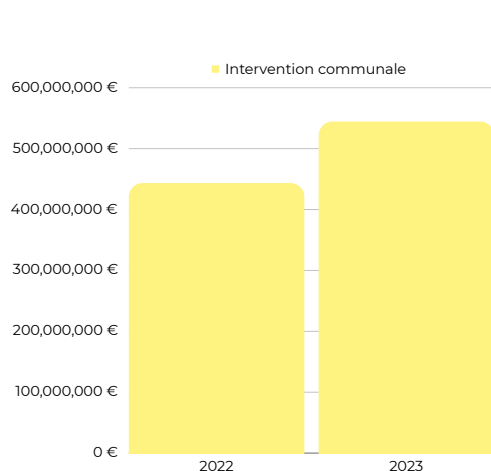
service ordinaire
budget 2023

205.600,00 €

service extraordinaire
budget 2023

1.014.640,50 €

intervention communale



L'ADMINISTRATION

Responsable services administratifs

Linda Knaepen - 010 86 83 06 - administration@beauvechain.be

Responsable service cadre de vie (ff)

Carine Morsain - 010 86 83 12 - urbanisme@beauvechain.be

Responsable services techniques

Stéphanie Galvan - 010 86 83 32 - responsabletravaux@beauvechain.be

COMPOSITION DE L'EFFECTIF

Lionel Vanderweyden - 010 86 83 09 - personnel@beauvechain.be

ADMINISTRATION COMMUNALE

79

membres du personnel
au 31/10/23

4418

courriers entrants

2216

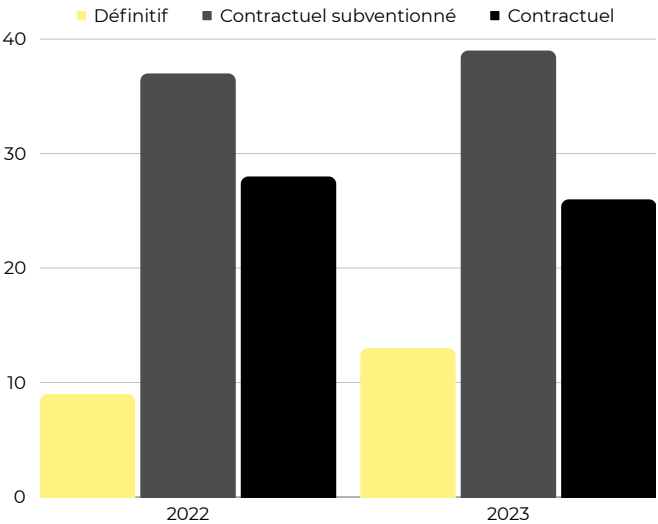
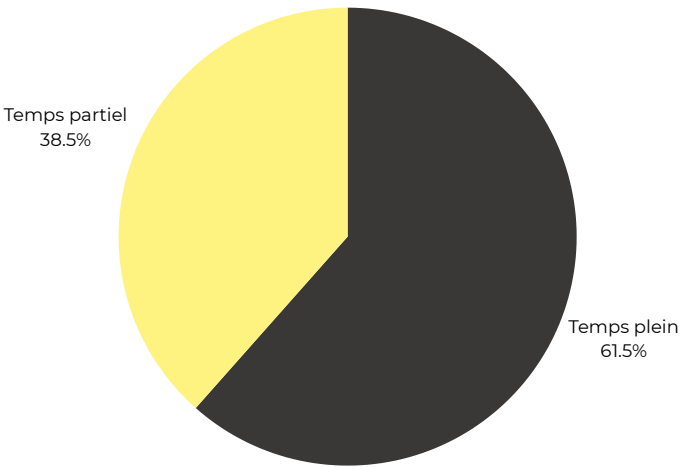
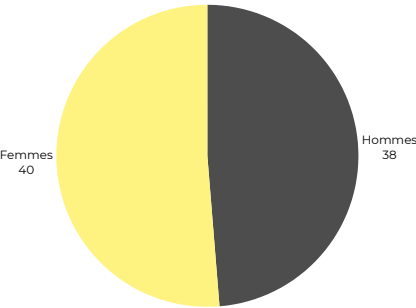
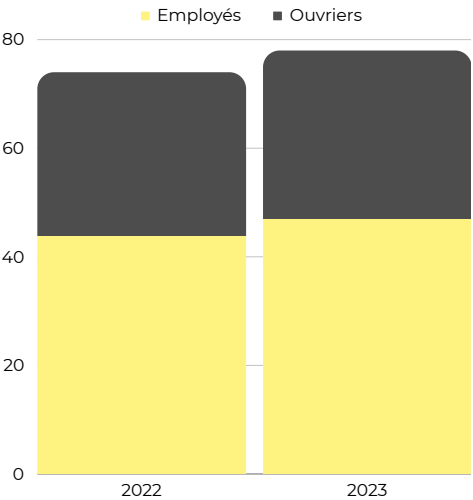
courriers sortants

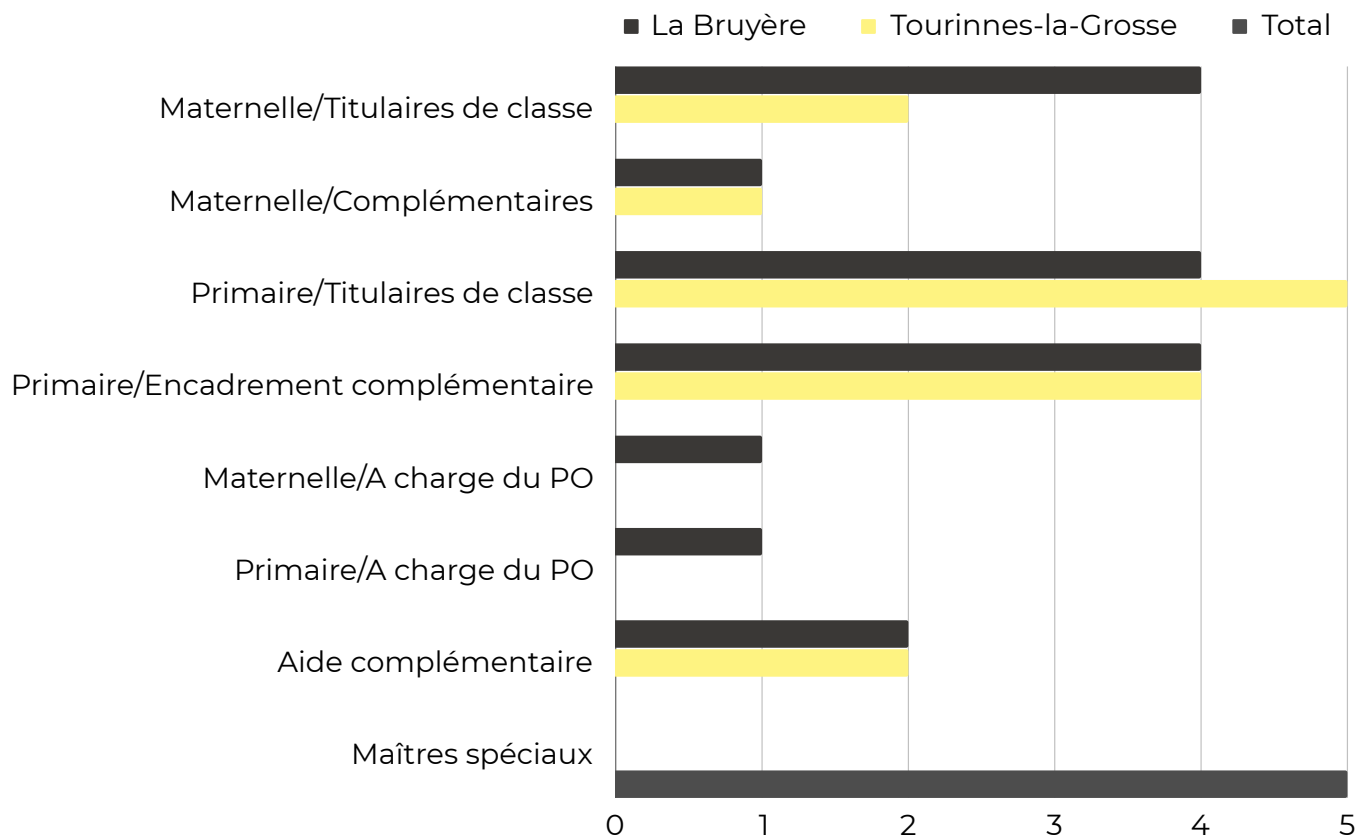
MARCHÉS

4.841,66 €
informatique

6.848,60 €
mobilier

1.792,19 €
équipement





COHÉSION SOCIALE

Sylvie Degimbe – 010 86 83 24 – 0478 79 2213 - pcs@beauvechain.be

01. Inter PCS, DiCS et midis du réseau

8 réunions /rencontres ont été suivies pour cultiver les liens avec les homologues et la région en présentiel et visio conférence.

02. Conseil consultatif communal des aînés

La redynamisation progressive du CCCA a permis de toucher 375 séniors en 2022 et 315 en 2023. En sachant qu'une distribution de pralines est à nouveau prévue auprès de 250 personnes en cette fin 2023. (Nous projetons, donc, d'avoir touché 565 personnes d'ici fin décembre 2023).

03. Cafés Contes

En collaboration avec le Centre Culturel de Beauvechain, ateliers/rencontres mensuels du « Temps des histoires » dont le but est de susciter la rencontre des personnes isolées socialement de plus de 60 ans autour d'histoires et de contes proposés et animés par 2 animatrices grâce à différents supports.

04. Cafés Multimédia

En partenariat avec le Centre Culturel de Beauvechain, le PCS organise des modules mensuels d'éducation aux médias destinés aux adultes animés par Media Animation Asbl. L'enjeu étant de démystifier l'usage des médias via des ateliers pratiques sur des thématiques actuelles.

05. Tables de Conversation en Wallon

En partenariat avec le Centre culturel de Beauvechain, la commune de Beauvechain a initié les tables de conversation en wallon en 2020. Elles sont préparées et animées par Raymond Evrard, metteur en scène de la troupe de théâtre « Les Longues Pènes ».

La transmission du wallon s'est invitée sur B+ la webradio de Beauvechain et dans les écoles communales de l'entité en 2023.

06. Webradio

Projet en collaboration avec le Centre culturel de Beauvechain dont l'objectif est de permettre à tous, aux personnes isolées en particulier, d'avoir accès à de l'information locale créée par des locaux (associations et citoyens). Création et tissage de liens en intergénérationnel. Promotion de la culture et de toutes les richesses de l'entité. B+ la webradio de Beauvechain a vu le jour en septembre 2023 et prend de l'essor de jour en jour avec actuellement 30 créateurs de contenu/d'émissions radiophoniques et 13 personnes ou associations en attente de formation pour se familiariser avec l'utilisation du matériel et avec les techniques d'interview et de montage. **Une grille de programmation qui s'étoffe de semaine en semaine.** Les idées de contenus fusent et vont de la permaculture à l'annonce d'activités et de services, en passant par la minute en wallon, des émissions musicales et culturelles, une série radiophonique «un crime à Beauvechain », les belges au Wisconsin, des voyages, des interviews de personnages locaux connus ou anonymes, etc.



30

créateurs de contenu

07. Place aux liens

Le projet Place aux liens chapeauté par le GAL Culturalité vise à briser la solitude des aînés et à renforcer la cohésion sociale au sein des quartiers grâce à la solidarité entre différentes générations. Il contribue également au maintien à domicile des personnes âgées. Concrètement, il s'agit de mettre en lien des bénévoles volontaires avec des personnes souffrant de solitude afin de partager ensemble un moment convivial, de manière +/- régulière (1x/semaine) et dans un esprit de gratuité.

08. Potager communautaire

5 nouveaux jardiniers ont rejoint le groupe suite à une campagne menée début 2023. 2 rencontres sur le terrain. Suivi des demandes et achat de bordures, de copeaux et d'outils pour le potager. Des dégâts au petit chalet et à la valve ont également été réparés.

09. Projet de guichet social

En collaboration avec le Centre Culturel de Beauvechain, ateliers/rencontres mensuels du « Temps des histoires » dont le but est de susciter la rencontre des personnes isolées socialement de plus de 60 ans autour d'histoires et de contes proposés et animés par 2 animatrices grâce à différents supports.



10. Ludothèque

En partenariat avec le Centre Culturel de Beauvechain, le PCS organise des modules mensuels d'éducation aux médias destinés aux adultes animés par Media Animation Asbl. L'enjeu étant de démystifier l'usage des médias via des ateliers pratiques sur des thématiques actuelles.

11. Partenariat avec le GAL

- Balade méditative (12 participants) et balade « plantes comestibles » (14 participants) organisées les 28 juillet et 8 septembre 2023.
- Guinguette "caravane des liens" organisée les 18 et 19 juillet sur la Place communale.

12. Handycity

Le dossier de candidature à la prolongation du label « Handycity » a été introduit en 2023. Une visite de certains lieux communaux est prévue fin 2023.

Aînés

01. Espace d'accueil des Aînés

Cet espace d'accueil rural émanant de la Commune en partenariat avec le CPAS - ouvert depuis 2014 - dédié aux seniors de 65 ans et plus de l'entité de Beauvechain souffrant de solitude et d'isolement mais autonomes et dynamiques. Diverses activités adaptées aux bénéficiaires y sont organisées par l'animatrice (Parties de carte, coloriage/peinture, jeux de lettres, bingo, fêtes d'anniversaire des bénéficiaires, préparation de repas, rencontre avec les enfants de maternelle de l'Ecole Saint-Charles de Nodebais, excursions). Outre l'objectif général de nouer des liens avec la collectivité dans le but de rompre l'isolement, cette dernière activité suscite les échanges intergénérationnels. Il compte actuellement 7 bénéficiaires et 2 personnes en cours d'inscription.

02. Gym douce

Une nouvelle convention pour 2023-2024 a été établie avec Monsieur Tom Lejeune. Les cours se donnent 3 fois par semaine à la Maison de village de Nodebais. 45 à 60 personnes bénéficient de ce service proposé par la Commune. Tarif 4€/cours.

COMMUNICATION

Stéphanie Jacques - 010 86 83 28 - communication@beauvechain.be

01. Bulletin communal

Distribué en toutes-boîtes, tous les deux mois. 8 pages d'informations communales et du Centre culturel.

02. Newsletter

En 2016, les autorités communales ont décidé de lancer la Newsletter « Vivre à Beauvechain ». Sur base d'un abonnement volontaire via le site Internet communal ou à l'accueil de l'Administration, les citoyens qui le désirent reçoivent les informations communales tous les 15 jours sous la forme d'un email. La première newsletter a été envoyée le 15 février 2016. Le nombre d'abonnés au 31 octobre 2023 est de 1.093 personnes.

03. Réseaux sociaux

Depuis le 18 février 2019, la Commune de Beauvechain est inscrite sur les réseaux sociaux suivants : Facebook, Instagram et Twitter. Les offres d'emploi sont également publiées sur LinkedIn.

Les publications sur la page Facebook sont soumises à l'approbation hebdomadaire du Collège. Au 31 octobre 2023, 2795 personnes sont abonnées aux publications de la page (**333 de plus qu'en 2022**). Les posts sont réguliers : un tous les deux jours. Le taux de couverture est le nombre d'internautes ayant consulté un contenu sur la Page.

8.812,32 €
coût annuel

68,8 %

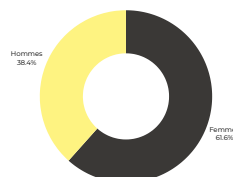
taux d'ouverture du
dernier mail envoyé

2.795

followers Facebook

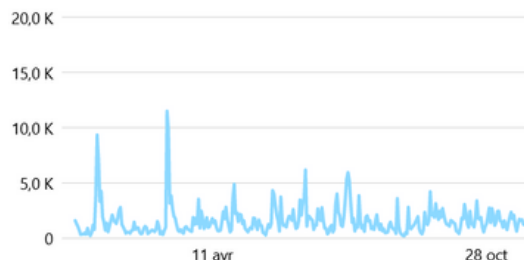
651

followers Instagram



Couverture Facebook ⓘ

107 650 ↑ 6



Couverture Instagram ⓘ

1 704 ↑ 161,8



04. www.beauvechain.eu

L'intercommunale Imio propose à une grande partie des communes wallonnes ce « modèle » de site internet, avec pour objectif l'uniformité des vitrines communales wallonnes et la simplification d'utilisation. Le site internet est alimenté en continu par les services communaux. Des mises à jour quotidiennes sont réalisées. Les pages les plus visitées en 2023 sont les heures d'ouverture, la base militaire, le calendrier de collecte des déchets et le guichet en ligne.

05. Écran digital

Support de communication mobile. Touche les habitants mais également les touristes et visiteurs de passage. L'écran peut être déplacé lors d'événements. Comme pour les parutions sur le site internet, les associations doivent introduire une demande minimum 10 jours à l'avance.

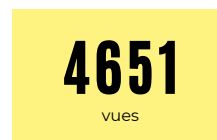
06. Beauvechain en poche

Depuis 2020, Beauvechain fait partie des communes connectées grâce à son application "Beauvechain en poche", mise à disposition gratuitement dans le cadre d'une convention tripartite avec le Brabant Wallon et inBW. Cette « progressive web app » permet aux utilisateurs de smartphones et tablettes d'accéder à toutes les informations de leur commune en quelques clics.



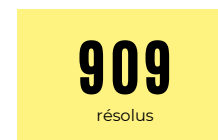
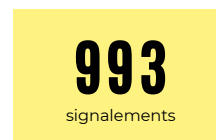
08. Google Business

Des fiches d'établissement Google ont été créées pour l'école et l'administration communales. Un nouveau canal de communication avec le citoyen.

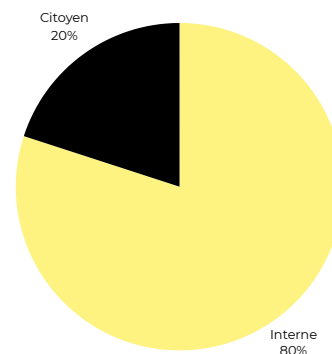


07. Betterstreet

L'application Betterstreet, mise gratuitement à la disposition des citoyens, est principalement utilisée par le Service technique. Du côté des citoyens, dépôts sauvages, éclairage public, avaloirs, et espaces verts sont les signalements qui reviennent le plus régulièrement.



Un kit de "Mobile Journalism" a été mis à la disposition de la Commune par le Brabant wallon dans le cadre d'une collaboration avec TVCOM pour la création d'un réseau de correspondants locaux!



CULTURE

Centre culturel de Beauvechain - 010 86 64 04 - info@lecentreculturel.be - www.lecentreculturel.be

01. Centre culturel de Beauvechain

Demande de reconnaissance d'un Projet d'Action Culturelle pour 2025-2029 approuvée par le Conseil communal du 26 juin 2023. La Commune contribue financièrement au bon fonctionnement du Centre culturel en apportant une aide financière et des aides-services (pour un montant équivalent à la subvention octroyée par la Fédération Wallonie-Bruxelles).

02. Promotion du Wallon

En 2021, la Commune de Beauvechain était labellisée par la Fédération Wallonie Bruxelles « Ma Commune du OUI aux langues régionales et endogènes ». Dans le cadre de cette convention, la commune s'engageait à mettre en œuvre divers projets et actions. Sur base d'un rapport d'activité, la commune a été évaluée dans la réalisation de ses actions en septembre 2023. Parmi les actions réalisées, citons l'utilisation du wallon dans le bulletin communal, la promotion du wallon en classe et la traduction de noms de rue avec réalisation de plaques en wallon.

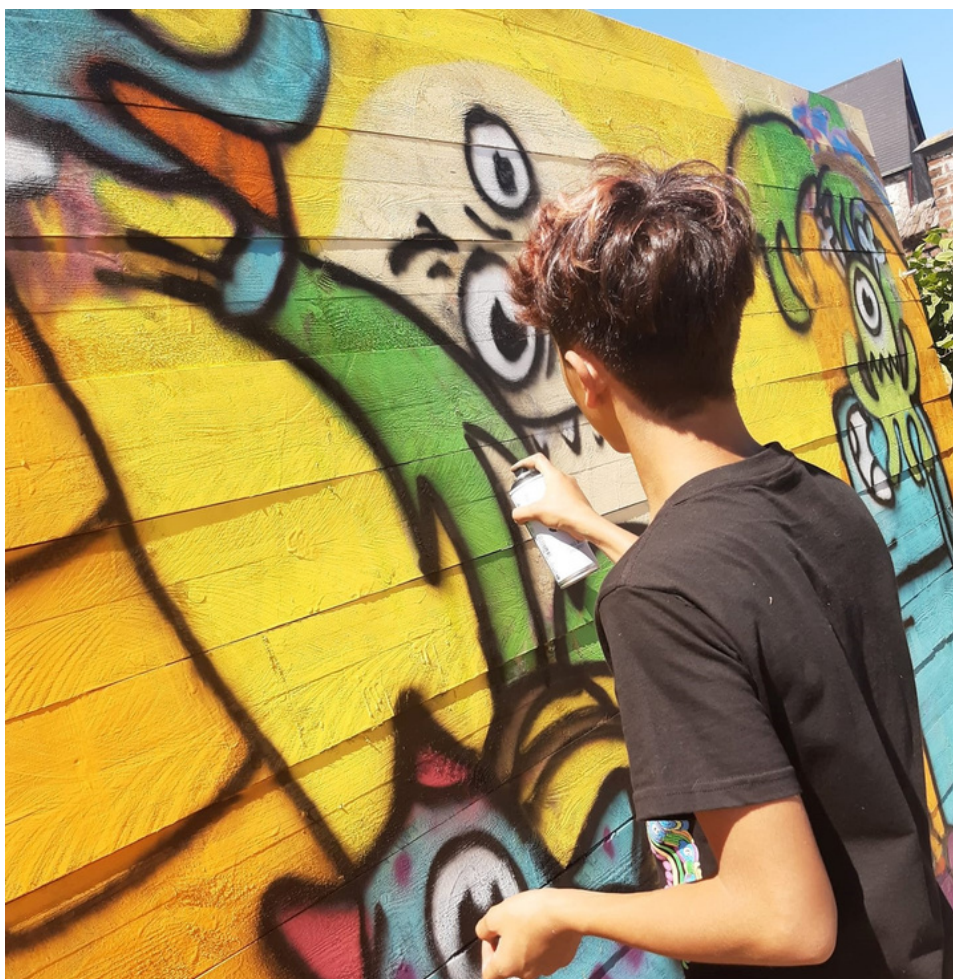


03. Journées interscolaires

Imaginées et organisées par le Centre culturel de Beauvechain, elles ont pour but de rassembler les élèves de même section ou de même année scolaire des trois réseaux de la commune (officiel subventionné, libre subventionné et organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles). Selon l'activité proposée, les journées interscolaires ont lieu en une ou plusieurs sessions.

Pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Section maternelle : « Théâtre à l'école »
- 3ème maternelle : « Art à l'école »
- 3ème maternelle et 1ère primaire : « Créalisons »
- 2ème primaire : « Eveil au conte »
- 3ème et 4ème primaires : « Max Festival »
- 5ème primaire : « Fêtes de la Saint Martin » et « Une plongée dans le conte »
- 6ème primaire : « Territoire de la Mémoire » et « Une plongée dans le conte »



DÉVELOPPEMENT RURAL

Estelle Moureau - 010/86.83.02 - pbc@beauvechain.be

PROJETS EN COURS

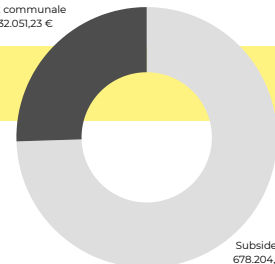
01. Maison rurale et logements intergénérationnels de La Bruyère

Attribution du marché : 08/08/2023

Notification à l'adjudicataire 25/09/2023 et 17/10/2023

Début des travaux prévus le 13/11/2023

Part communale
232.051,23 €



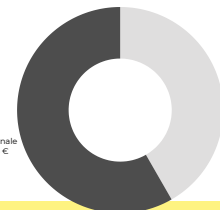
Subside DR
678.204,93 €

02. Logements publics intergénérationnels à Hamme-Mille

Octroi du permis d'urbanisme : 23/08/2023 (validité de 5 ans + 2 ans prorogeables).

Actuellement, l'adjudication et la désignation de l'entrepreneur sont encore à réaliser, mais l'attribution se fera en 2024. Les coûts des travaux ont été estimés, en 2022, à 958.800,52€ avec un subsidy PCDR de 399.736,16€.

Part communale
559.064,36 €



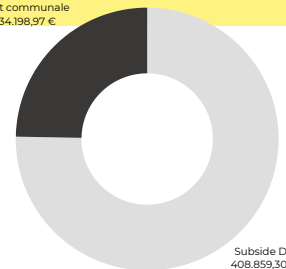
Subside DR
399.736,16 €

PROJETS SUSPENDUS

03. Transformation de la salle polyvalente d'Hamme-Mille en maison rurale

Nécessité de coordonner le planning avec les autres grands projets de Hamme-Mille (TAMET/EQUILIS//Cœur de Village, rond-point SPW, CRFE-Crèche). Prolongation de délai demandée. En cours.

Part communale
134.198,97 €



Subside DR
408.859,30 €

04. Cœur de village de Hamme-Mille

Signature Convention réalisation : 11/12/2022.

Adjudication des travaux à faire avant : 05/01/2024. Demande de prorogation possible.

Le permis d'urbanisme du grand périmètre est en cours de rédaction mais doit encore être introduit. Il faut toutefois garder à l'esprit que ce projet ne pourra être réalisé qu'après la réalisation de la voirie Equilis ainsi que les deux ronds-points.



EN COURS

05. Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté

Les travaux suivent actuellement leurs cours et sont en voie d'achèvement.
Inauguration prévue début 2024.

ARRÊTÉ DÉFINITIVEMENT

06. Maison multi-services à Hamme-Mille

Les travaux avaient débuté en septembre 2019, mais la faillite Cobardi du 28/09/2020 a entraîné la stagnation du projet. Aucune offre n'a malheureusement été reçue suite à la première remise en adjudication du solde des travaux. Ces derniers ont été remis une nouvelle fois en adjudication en procédure négociée sans publication préalable. La date limite de remise des offres était le 01/08/2022. Le dossier n'a finalement pas été attribué suite à un manque de crédit budgétaire. Le 17 avril 2023, le Conseil communal a décidé de marquer son accord de principe sur la vente du projet immobilier. Le Conseil a accepté l'unique offre le 21 août 2023, pour un montant de 485.000 €.

ÉVALUATION DU PCDR

Présentation de l'évaluation de la fin de période de validité du PCDR aux membres de la CLDR lors de la réunion qui s'est tenue en janvier 2023.
Remise du rapport annuel aux autorités compétentes pour justifier de l'avancée des projets lors de l'année écoulée.

TROISIÈME ODR

La Commune, accompagnée par la Fondation rurale de Wallonie et un bureau d'étude, travaille à l'élaboration d'un 3e PCDR. Le montant du marché attribué au bureau d'étude ICEDD s'élève à 83.550,50 € TVAC.

AGRICULTURE

La Commission Locale de Développement Rural a décidé de mettre sur pied un groupe de travail « Agriculture » afin de permettre une amélioration du dialogue et de renforcer les liens entre les agriculteurs et les habitants non-agriculteurs. A cette fin, le groupe de travail a réalisé un sondage afin de consulter la population de Beauvechain sur l'agriculture et le lien entre les agriculteurs et les citoyens non-agriculteurs de la Commune pour mieux vivre ensemble. Ce sondage était disponible en version papier à la Commune mais a également été diffusé sur les réseaux sociaux communaux. Les résultats de ce sondage doivent encore être analysés. Il a récolté un certain succès avec 92 participations.

Le groupe de travail « Agriculture » est également à l'initiative de la création de la **Charte de la Ruralité**. La réalisation de cette charte avait pour but de faire connaître aux citoyens non-agriculteurs le rythme de travail sur une année, les règles à respecter par le citoyen et les règles de savoir-vivre pour une bonne cohabitation. Cette charte a été présentée et distribuée aux citoyens à l'occasion des fêtes de Wallonie. Elle a également été diffusée sur les réseaux sociaux et le site internet de la Commune et un exemplaire est donné à chaque nouvel habitant.



ÉCONOMIE | ASSOCIATIF

01. Marché des producteurs locaux

Le marché des producteurs locaux de Beauvechain a été relancé le 24 avril 2021, après concertation avec les producteurs et artisans locaux. L'objectif premier était de redynamiser le commerce local. L'organisation du marché a ensuite été confiée à Madame Virginie Vanderwegen du Panier de Mille, productrice locale de légumes, par décision du Collège communal du 8 novembre 2021. Le marché se tient sur la Place de La Bruyère tous les samedis de 10h à 15h. Le Conseil communal en formalise la délégation de l'organisation dans une charte adoptée le 30 mai 2022.

Grâce au soutien financier de la commune, notamment dans le cadre de l'appel à projet 2021 « Stimulation du commerce local et des circuits courts & digitalisation des points de vente » du Brabant wallon, des activités ponctuelles peuvent être proposées aux clients à l'occasion de la fête de Pâques, de la St-Nicolas, de la Noël, etc. Des tonnelles ont été achetées afin d'être mises à disposition des artisans et producteurs.

Depuis novembre 2022, le marché des producteurs se tient également le mardi de 15h à 19h à Hamme-Mille.

En 2023, après le constat d'une baisse de fréquentation par les producteurs, il a été décidé de concentrer l'activité à Hamme-Mille le mardi. Des marchés festifs ont été organisés un vendredi par mois d'avril à octobre.

Le budget annuel alloué aux activités et fonctionnement du marché était en 2024 de 5.200 € répartis en communication, honoraires d'artistes, achats divers (St-Nicolas, Pâques), locations diverses.



2.006,08 €

dépenses 2023

02. Espace de stockage

Le 30 mai 2022, le Conseil communal approuvait la convention de prêt à usage entre la Commune de Beauvechain et l'Association des Œuvres Paroissiales (AOP) portant sur le bâtiment sis rue de l'Eglise St-Sulpice, 19 à 1320 Beauvechain. Loué 350 € par mois, ce bâtiment est mis gratuitement à la disposition du Centre culturel et des associations qui en font la demande, en tant qu'espace de stockage de matériel. En 2023, ce sont 14 associations qui occupent l'espace de stockage.

14

associations
occupantes

03. Projet de création d'association des entrepreneurs

La Commune soutient un projet citoyen de création d'une Association des artisans du bâtiment de Beauvechain: Bati'Beau - AABB. Réseau d'entre-aide entre artisans, association qui s'investit dans la formations des jeunes et la promotion des métiers manuels. Une première réunion d'information a eu lieu le 22 septembre 2023. Les services communaux ont apporté leur soutien dans la vérification de la base de données et financé l'achat des timbres pour l'envoi de l'invitation à hauteur de : 244,80 €



ÉNERGIE

CONSEILLER EN ÉNERGIE ET POLITIQUE COMMUNALE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

Thierry Ala - 010 86 83 15 - energie@beauvechain.be

01. Respect de la réglementation sur la Performance Energétique des Bâtiments (PEB) dans les demandes de permis d'urbanisme

36

analyses de demandes
de permis d'urbanisme

22

procédures PEB
complètes

21

procédures PEB
simplifiées

3

aides au remplissage

02. Conseils aux citoyens et aux services communaux

Pour les citoyens: conseils sur les primes à l'énergie, la réglementation sur la performance énergétique des bâtiments ou encore questions techniques.

Pour les services communaux:

- Suivi, analyse et étude critique de la consommation en éclairage public de la commune (qu'il soit décoratif ou non) avec étude des améliorations possibles à apporter ;
- Suivi, analyse et étude critique de la consommation en électricité, gaz et mazout des bâtiments communaux en vue d'apporter des mesures pertinentes en matière d'économie d'énergie ;
- Remise en état ou remplacement de plusieurs pièces défectueuses en chaufferies permettant un fonctionnement optimal des installations ;
- Nouvelle Actualisation des certificats PEB des bâtiments publics : les 2 bâtiments de l'Administration Communale, la Crèche Communale « les Sauverdias », la salle du Vert Galant et les Ecoles communales de La Bruyère et de Tourinnes-la-Grosse ainsi que le foot de La Bruyère.

03. Réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments communaux

- Réactualisation du cadastre et de la comptabilité énergétique ;
- Crèche communale 'Les Sauverdias' : placement d'une installation photovoltaïque de 6,88 kWc ;
- Salle du Vert Galant : placement d'une installation photovoltaïque de 16,77 kWc ;
- Foot de La Bruyère : placement d'une installation photovoltaïque de 19,78 kWc ;
- Centre culturel : placement d'une installation photovoltaïque de 11,18 kWc.
- Mutualisation de primes « énergie » entre plusieurs communes pour l'organisation d'Ecowatcher (= groupe de réflexion et atelier pour faire des économies d'énergie) et de coaching personnalisés à domicile.

Pour l'année 2023/2024, les projets majeurs sont les suivants : suivre attentivement l'évolution du projet du réseau de chaleur avec chaudière biomasse pour les bâtiments communaux situés sur la place communale, l'organisation d'une nouvelle campagne de communication auprès des employés communaux et des citoyens, étudier la possibilité de créer une communauté d'énergie au niveau des bâtiments communaux, passage du circuit 2 de l'école de La Bruyère en bitube. Actualisation annuelle des certificats PEB bâtiments publics.

POLITIQUE LOCALE ÉNERGIE CLIMAT (POLLEC) ET LE PLAN D'ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉNERGIE DURABLE ET DU CLIMAT (PAEDC)

Xavier Simons - 010 86 83 15 - pollec@beauvechain.be

En adhérant à la Convention des Maires pour le climat et l'énergie en 2021, la Commune de Beauvechain s'est engagée à œuvrer pour une réduction des émissions de gaz à effet de serre sur son territoire de 55% à l'horizon 2030 à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC). Elle s'est également engagée à intégrer à ce plan une étude de vulnérabilité du territoire communal aux impacts du changement climatique ainsi que des mesures d'adaptation à ces impacts.

Il apparaît évident que de tels objectifs ne seront atteignables qu'à travers la mobilisation de tous, ce qui nécessite de permettre à chaque citoyen de trouver sa place dans la démarche et d'en être acteur. De plus, l'ampleur, l'importance et la temporalité des enjeux abordés en termes d'aménagement du territoire, de cadre et de qualité de vie, de cohésion et d'inclusion sociales, de développement économique, de résilience locale, ainsi que de protection de l'environnement nécessitent la mise en place d'une réelle concertation locale.

Il apparaît dès lors indispensable que la stratégie de transition énergétique de la commune soit élaborée et mise en œuvre de manière concertée par l'ensemble des acteurs locaux (pouvoirs publics, citoyens, entreprises, agriculteurs).

C'est la raison pour laquelle la Commune de Beauvechain a défini son rôle dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du PAEDC par les 3 axes de travail suivants :

- Mobiliser les acteurs du territoire communal et coordonner la co-construction de la stratégie locale de transition énergétique
- Se positionner en tant que LEADER exemplaire en planifiant les actions et investissements qui permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre du patrimoine communal de minimum 40% à l'horizon 2030.
- Soutenir la mise en œuvre de la stratégie de transition énergétique à travers la coordination et le suivi du PAEDC, la mise en place d'actions de mobilisation et d'accompagnement, et le soutien aux initiatives citoyennes par la mise à disposition de ressources et la promotion de leurs activités.

Le Comité de Pilotage constitue le socle de concertation sur lequel la Commune désire baser ce travail.

La charte PAEDC a pour objectifs de définir les missions, les objectifs et le cadre de fonctionnement de ce Comité de Pilotage, ainsi que les rôles et responsabilités de chacune des parties prenantes.

4 réunions du comité de pilotage ont eu lieu du 1er janvier au 31 octobre 2023.



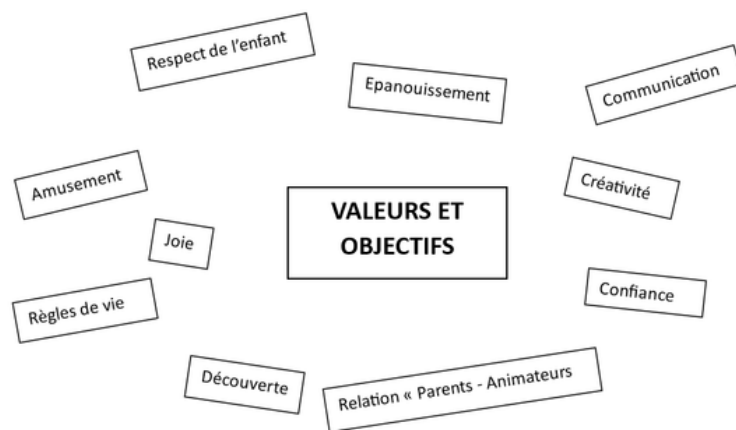
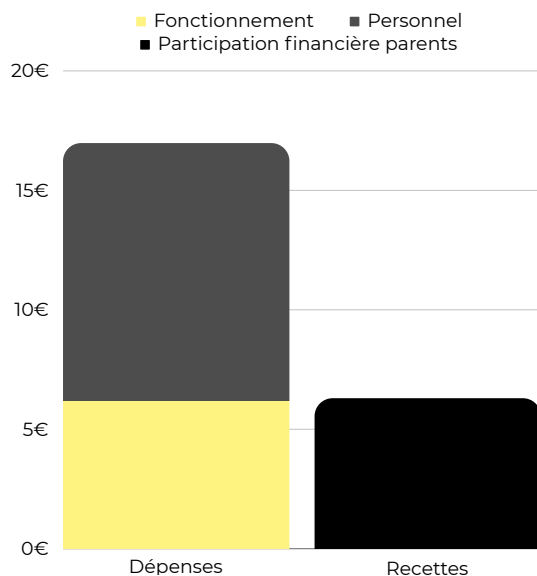
ENFANCE ET ACCUEIL TEMPS LIBRE

Jennifer Van Bochove – 010 86 83 17 – extrascolaire@beauvechain.be

01. Stages communaux d'été

2 semaines de stage	140 enfants	10 animateurs	1 coordinateur	2 sorties extérieures	3 opérateurs	1 journée festive de fin de stage
-------------------------------	-----------------------	-------------------------	--------------------------	---------------------------------	------------------------	---

Nos stages communaux ont pour objectifs de combiner l'épanouissement et l'amusement des enfants en mettant tout en œuvre pour atteindre un haut niveau qualitatif tout en restant financièrement accessible.



02. Conseil communal des Enfants

En 2019, le Conseil communal a décidé de mettre en place un Conseil communal des Enfants, avec le soutien de l'asbl Creccide. Depuis lors, chaque année, des candidats de 5ème primaire se lancent dans une campagne électorale au terme de laquelle sont désignés deux élus.

- Customisation de poubelles afin de favoriser leur utilisation
- Nettoyage de la Néthen avec Aer Aqua Terra
- Organisation d'un grand jeu de piste à destination des habitants
- Organisation de jeux interscolaires pour les enfants de 3ème à 6ème primaire
- Boum de fin d'année pour les 5ème et 6ème primaire
- Analyse et questionnaire sur le Plan d'Actions des Droits de l'Enfant (projet du Gouvernement Wallon).

4 écoles	16 élus
2 années de mandat	6 projets

Le décret Accueil Temps Libre confie aux communes qui signent une convention avec l'ONE, la mission de coordonner l'offre d'accueil des enfants de 2.5 à 12 ans sur son territoire durant le temps que l'enfant passe en dehors du temps scolaire et du temps familial, c'est-à-dire avant et après l'école, les mercredis après-midi, durant les week-ends et les congés scolaires.

03. Programme CLE 2021-2025

9

projets

7

réalisés

2

à venir

RÉALISÉS

- Diversité et augmentation des places pour les 2.5-5 ans dans les stages communaux
 - Augmentation des places pour le stage Bien-Être : 70 places
 - Mise en place du stage Nature : 70 places
- Travail sur la notion de respect du matériel réalisé dans les écoles à la demande des enfants
- Création d'un espace de stockage au niveau communal qui bénéficie aussi aux clubs
- Organisations de formations à destination des accueillants extrascolaire
 - Formation Croix-Rouge
 - Formation sur la gestion des émotions
- Réalisation des brochures de stages pour chaque période de vacances
- Communication et suivi auprès des opérateurs
- Organisation de la journée Place aux Enfants



35

enfants

2.127,52 €

coût total

À VENIR (PLAN D'ACTION 2023-2024)

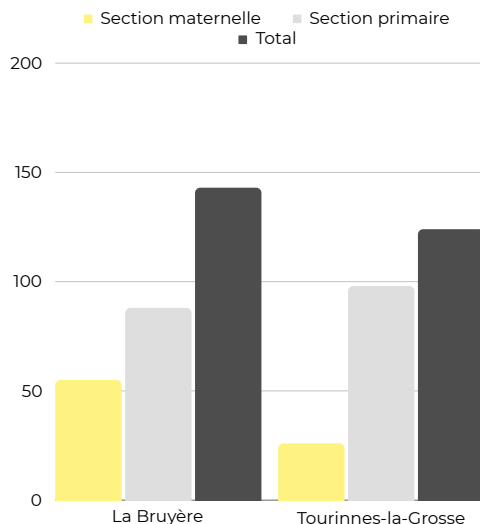
- Augmenter la qualité de l'information : création d'un sous-site communal pour l'ATL et l'enfance;
- Création, avec les enfants, d'une affiche de sensibilisation à la propreté sur les lieux d'accueil et participation avec l'extrascolaire à l'opération Be Wapp.

ENSEIGNEMENT

Adrien Huard – 010 86 83 09 – enseignement@beauvechain.be

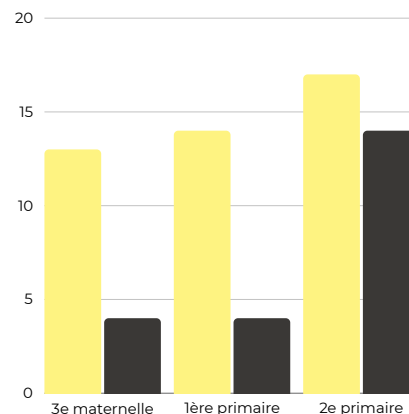
Ecole Communale Fondamentale Mixte de Beauvechain
Une entité pédagogique avec deux implantations à La Bruyère, rue de l'Ecole n° 1
et à Tourinnes-la-Grosse, Place Saint-Martin n° 3.
Réseau : Enseignement Officiel Subventionné
Pouvoir organisateur : Collège communal
Direction: Véronique Pée - Aide à la direction: Vanessa Tircher

01. Population scolaire



02. Immersion anglaise

En septembre 2021 s'est ouverte une classe immersion (3ième maternelle) au sein de l'implantation de La Bruyère. En septembre 2022, s'est ouverte une classe immersion (1ère primaire) au sein de l'implantation de La Bruyère. En août 2023, dans la continuité des deux années précédentes, s'est ouverte la classe de 2ème primaire – Section immersion – au sein de l'implantation de La Bruyère. En pratique, les cours sont organisés à 50% en anglais et 50 % en français.



03. Plan de pilotage

Le plan de pilotage représente un élément essentiel du renforcement de l'autonomie et de la responsabilisation des établissements préconisé par le Pacte pour un Enseignement d'excellence. Le plan de pilotage de notre établissement scolaire a été présenté en Conseil de participation (17 mars 2020) ainsi qu'en COPALOC (19 mars 2020) et a reçu l'avis favorable de ces deux organes. La version finale du plan de pilotage a été approuvée par le Conseil communal en sa séance du 25 mai 2020. Celle-ci a ensuite été transmise au CECP (Conseil des Écoles Communales et Provinciales).

04. Projet d'établissement et ROI

Le projet d'établissement de l'école communale a été totalement retravaillé par l'ensemble de l'équipe éducative lors de l'année scolaire 2022-2023. S'il s'agissait, au préalable d'un document sous forme de texte, celui-ci a été imaginé et réalisé en triptyque au format A4, orné de dessins de qualité réalisés par les élèves de l'école. La mise en page graphique a été réalisée par le Service Communication de l'administration communale. Le projet d'établissement reprend les valeurs mises en avant dans l'enseignement au sein de nos deux implantations, à savoir : la bienveillance, la coopération, l'équité et le dépassement de soi. Le règlement d'ordre intérieur de notre école communale a également été actualisé au cours de l'année scolaire 2022-2023 par l'ensemble de l'équipe éducative. Les nouveaux documents sont remis aux parents et en accès libre sur le site internet de l'école <https://ecolecommunale.beauvechain.be>.

Plateforme de gestion administrative Ap School utilisée par l'école depuis 2016.
Communication vers les parents, facturation des activités et des repas chauds.

3.375 €
coût annuel d'utilisation
de la plateforme

Informations, documents utiles, éphémérides, albums photo, actualités et événements:

<https://ecolecommunale.beauvechain.be/>

05. Gratuité scolaire

Les écoles ne sont à présent plus autorisées à demander une participation financière aux parents d'enfants de l'enseignement maternel pour le matériel lié aux apprentissages dispensés à l'ensemble de la classe. C'est donc désormais l'école qui fournit gratuitement l'ensemble des fournitures scolaires.

54,53 €

subvention par élève

06. Green Deal - Cantines durables

Signature de la convention Green Deal Cantines Durables au Conseil communal du 27 mai 2019. Concrètement, pour l'année scolaire 2022-2023, au sein de nos deux implantations :

70

repas chauds par jour

40,87 %

de produits BIO

1

repas
végétarien/semaine

100 %

bananes bio et chocolat
fairtrade

75 %

fruits et légumes
de saison

0 %

huile de palme

100 %

potage BIO

Le Programme européen Fruits et Légume à l'école « Progécolo » fournit depuis 2016 des fruits et des légumes d'octobre à mai.

07. Appels à projets

3.500 €

biodiversité et
alimentation durable

Création d'un jardin potager et d'un composte dans les 2 implantations ainsi que d'un poulailler à Tourinnes-la-Grosse. **Utilisation:** achat d'outils, chalet de jardin, tuyau d'arrosage, plants, graines, terreau et matériel de cuisine ainsi que dispenses de plusieurs animations.

2.500 €

échanges linguistiques

Fonds Prince Philippe - échanges linguistiques entre les élèves de 5ème et 6ème primaires de l'implantation de La Bruyère et de l'Ecole Communale de Bierbeek. Visites guidées des villes de Louvain-la-Neuve et de Leuven. Échanges mensuels par visioconférence entre les deux écoles grâce aux tablettes numériques.

Utilisation: paiement du transport en car et des visites guidées.

ÉQUIPEMENT ET FORMATION AU NUMÉRIQUE

A ce jour, les deux implantations disposent d'un réseau Wi-Fi optimal.

Les 2 salles de professeurs sont équipées d'un ordinateur de bureau fixe connecté à la photocopieuse de l'école. En outre, le Pouvoir organisateur a consacré plus de 50.000 € à l'achat d'équipement numérique pour nos deux implantations (achats de TBI, Smarts Boards, tablette numériques, ...). Les enseignants suivent une formation à raison d'une séance par an concernant l'utilisation des tableaux interactifs / Smart Board afin de pouvoir maximiser leur emploi. En septembre 2023, les enseignants ont suivi deux journées de formation relatives au déploiement d'une plateforme numérique commune qui servira de lieu d'échanges virtuel commun à l'ensemble de l'équipe éducative.

MARCHÉS

11.341,32 €

équipement

1.291,98 €

mobilier

7.711,16 €

informatique

2.169 €

sport implantation de
La Bruyère
(hall de la Base)

12.830 €

sport implantation de
Tourinnes-la-Grosse (halle de
Greze-doiseau + transport)

ENVIRONNEMENT

Vincent Bulteau – 010 86 83 13 – environnement@beauvechain.be

Subside régional Conseiller en Environnement
18.600 € annuels

01. Bien-être animal

Stérilisation des chats errants: depuis 2004, avec l'aide de vétérinaires conventionnés, la commune investit dans la stérilisation des chats errants.

02. Castors

Surveillance et actions urgentes de septembre à février.

03. Cimetières Nature

Les 7 cimetières de Beauvechain sont labellisés "Cimetières nature" 3 feuilles par la Région Wallonne. En invitant la nature à prendre place dans nos cimetières, nous participons à la densification du maillage vert global, au développement du potentiel d'accueil de la vie sauvage, à la prise en compte de la biodiversité au cœur même de l'activité humaine, à la préservation de la santé des citoyens et au respect l'environnement. Les cimetières gérés différemment offrent ainsi des espaces et des plans d'eau nécessaires au développement d'espèces sauvages, et deviennent des lieux de recueillement et ressourcement.

04. Lutte contre les inondations

Dans le cadre de l'effort continu en matière de lutte contre les inondations et les coulées de boues, et en complément aux aménagements réalisés par les agriculteurs suivant les concertations avec la commune et la Cellule GISER (avec des Méthodes Agro-Environnementales et Climatiques), différents dispositifs ont été installés à Beauvechain :

- 2 fascines pailles ;
- 2 fossés à redents ;
- 3 fascines en escalier pour talus.

Une procédure de demande de permis d'urbanisme pour le placement de 3 dos d'ânes de retenue d'eau est en cours autour de la Chapelle du Rond-Chêne.

05. BeWapp

Le Grand Nettoyage de printemps a eu lieu du 23 au 26 mars 2023. Toute l'année, des "Ambassadeurs de la propreté" sillonnent la commune et ramassent les déchets lâchement abandonnés, avertissent les services communaux qui réceptionnent les sacs. Une analyse des tournées des poubelles publiques est en cours; elle tiendra compte des dépôts clandestins et sauvages.

06. Permis d'environnement

Déclarations de classe 3 (dépôts de mazout, unités d'épuration individuelle en zone d'épuration autonome, petites menuiseries, ...): nouvelles demandes et renouvellement.

07. Semaine de l'arbre

Tous les ans, le service environnement organise la distribution d'arbres aux citoyens. La distribution a eu lieu le samedi 26 novembre de 14h à 16h au hangar communal.

6

mâles

2

femelles

650 €

coût total 2023

60

dossiers

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Christophe Huget – 0497 58 59 10 – epn@beauvechain.be

Le 5 octobre 2023, le tout nouvel Espace Public Numérique (EPN) de Beauvechain a ouvert ses portes au public. Situé au rez-de-chaussée de la Maison de Village de Nodebais, l'EPN s'adresse à tous les citoyens désireux de se plonger dans l'univers du numérique.

L'animateur (engagé à ½ temps) passionné et pédagogue dans l'âme y accueille déjà pas mal de participants et y propose des cours à thème.

Le Label « Espace Public Numérique de Wallonie » est initié par le gouvernement wallon et porté par les pouvoirs locaux pour lutter contre l'exclusion numérique et favoriser la participation citoyenne de tous à la société de l'information. L'EPN est également labellisé « Connectoo » qui permet entre autres un rôle d'écrivain public. Des dossiers d'appel à projet sont en cours.

16.557,14 €

Dépenses en matériel
informatique

Subside TOP21
(Région wallonne)

FONCTIONNEMENT

Lieu ouvert à tous, accessible sur rendez-vous aux heures d'ouverture, deux cours réguliers : un cours d'initiation le jeudi matin de 9h30 à 11h, et un cours "Module" le vendredi matin, à la même heure.

76

visites

55-88

tranche d'âge

13

participants au
premier cours

16

participants au
premier module

2

cours/semaine



[HTTPS://EPN.BEAUVECHAIN.BE](https://epn.beauvechain.be)

© Thomas Dierms

ÉVÉNEMENTS

Tessy Maet – 010 86 83 16 – evenements@beauvechain.be

01. Accueil des nouveaux habitants

Depuis 2014, la commune organise une matinée d'accueil pour les nouveaux habitants. Les éditions 2020 et 2021 n'ont pas eu lieu en raison de la crise sanitaire. Cette année, elle a eu lieu le dimanche 25 juin 2023. Cette matinée a débuté à 09h00 avec un petit-déjeuner. Elle s'est poursuivie avec un circuit en car au travers des villages de la commune pour se terminer par un verre de l'amitié au Vert Galant. Une centaine de personnes était présente.

02. Bal du 21 juillet

La Commune a organisé la seconde édition du Bal du 21 juillet sur la Place de la Bruyère en 2023. En sa séance du 11 avril 2023, le Collège communal désignait un co-organisateur afin d'appuyer les services communaux dans cette mission d'organisation. Les animations musicales ont été programmées dans le cadre du projet Place aux Artistes du Brabant wallon. Concerts, foodtrucks, dj, etc. ont contribué au grand succès de l'événement, sans oublier le Bal du 21 juillet des enfants, proposé par le service enfance (grimage, bulles, châteaux gonflables et spectacle de ventriloquie). Plus de 1.000 personnes ont participé à l'événement. L'événement aura à nouveau lieu en 2024.



03. Jubilaires

La cérémonie des jubilaires s'est tenue au Vert Galant le 24 septembre 2023. Au total, 19 couples étaient présents et ont été mis à l'honneur.

04. Concert de Noël

La Commune organise tous les ans, en collaboration avec la Base militaire, un Concert de Noël à l'Eglise St-Sulpice, début décembre. Le concert, ouvert à tous et gratuit est donné par la Musique Royale de la Force aérienne. Il s'est tenu le 16 décembre 2022.

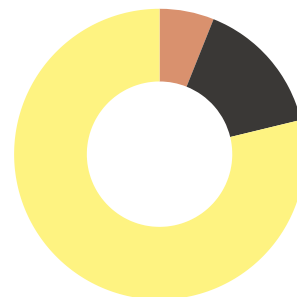
05. 11 novembre

Commémorations de l'Armistice au monument aux morts de Hamme-Mille. Messe, cérémonie officielle, apéritif offert par la commune, en présence des Anciens combattants. Service réalisé par les scouts.

06. Père-nomobibus

Né durant la crise du COVID-19 à l'initiative de citoyens, le Père-nomobibus est un autocar customisé aux couleurs de Noël, qui sillonne le village avec le Père Noël à la rencontre des habitants.

■ Noces de brillant (65 ans)
■ Noces de diamant (60 ans)
■ Noces d'or (50 ans)



19

décembre 2022

7

arrêts

1.500 €

coût total

GARDIEN DE LA PAIX

Péroline Maréchal – 010 86 83 08 – gardienpaix@beauvechain.be

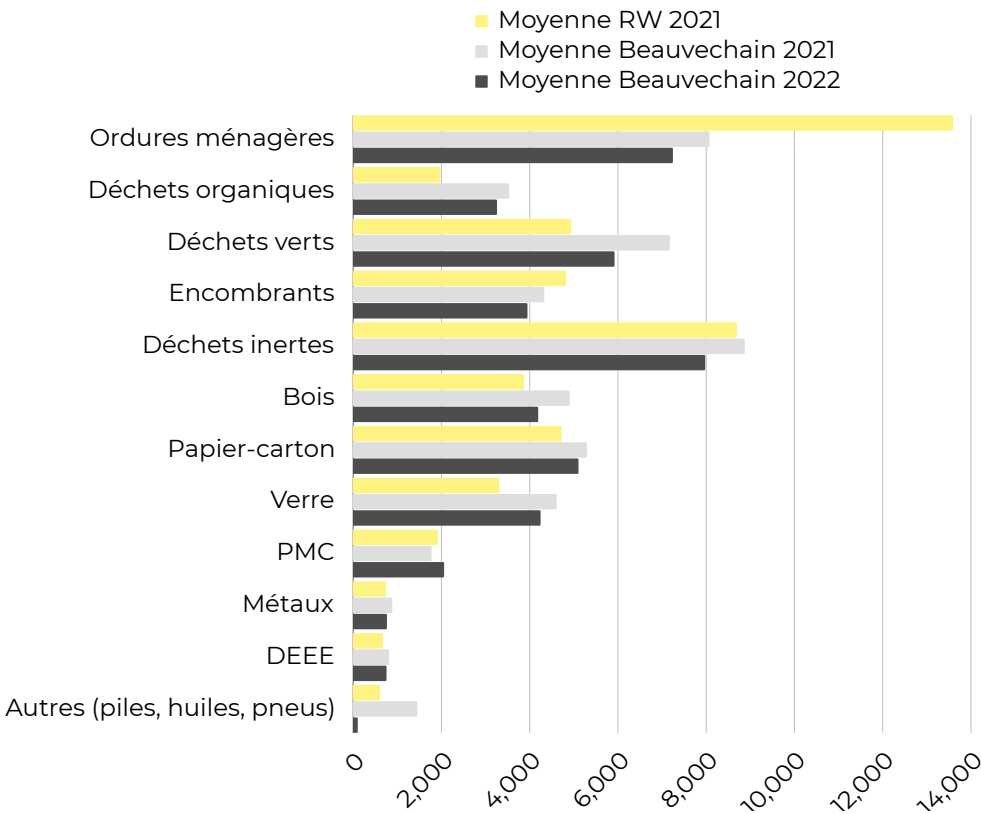
Documents délivrés	Nombre
Arrêtés de police	133
Autorisations évènements/manifestations/...	31
Autorisations d’affichage	15
Avertissements infractions RGP	86
Autorisations commerces ambulants	5
Nouvelles numérotations de maisons	9
Dérogations RGP	6
Déclarations reçues chiens dits dangereux	2

GESTION DES DÉCHETS

Vincent Bulteau – 010 86 83 13 – environnement@beauvechain.be

L'ensemble des chiffres présentés nous parviennent 6 mois après la clôture de l'année civile. Vous trouverez donc le résultat de l'année 2022 pour notre commune. Les moyennes régionales sont systématiquement celles de l'année antérieure.

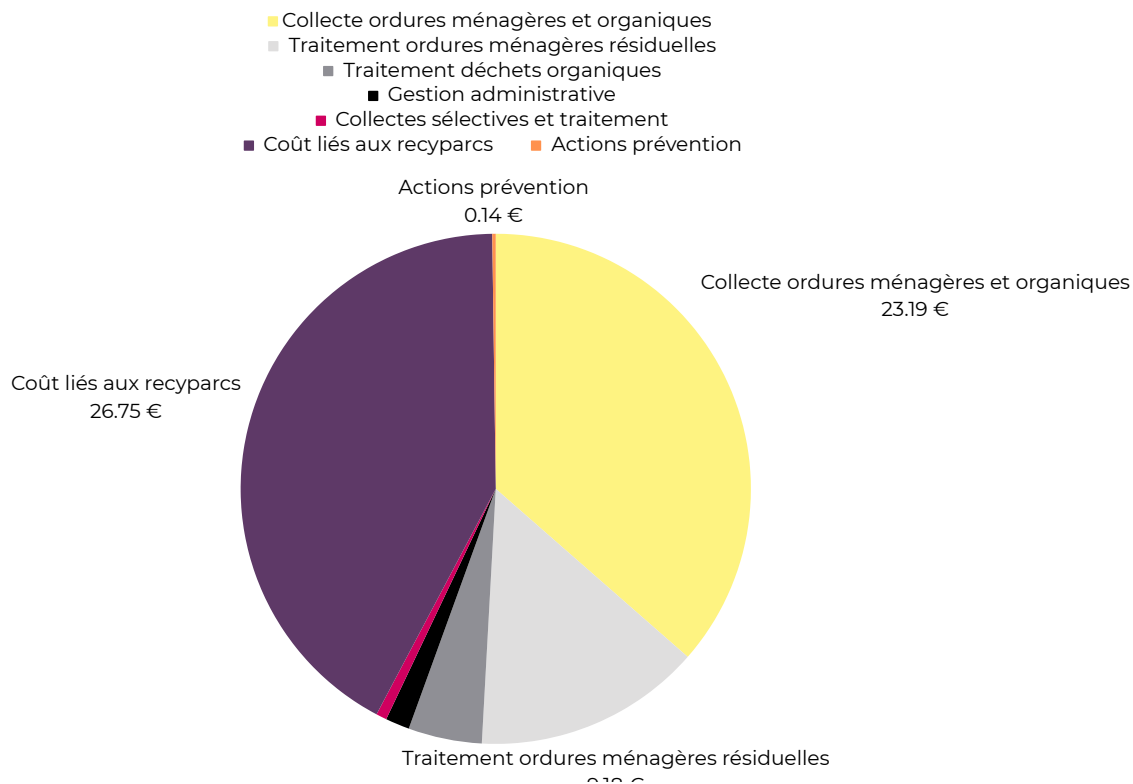
PRODUCTION DE DÉCHETS (EN KG/AN/HABITANT)



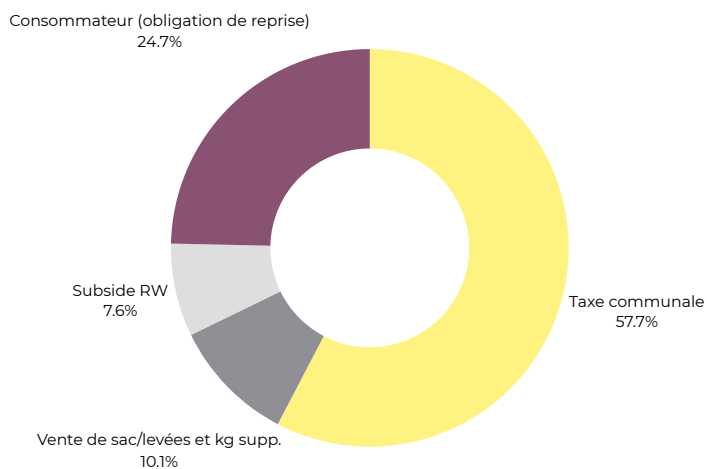
ÉVOLUTION QUANTITÉ DÉCHETS (ORDURES MÉNAGÈRES) EN KG/AN/HABITANT À BEAUVECHAIN



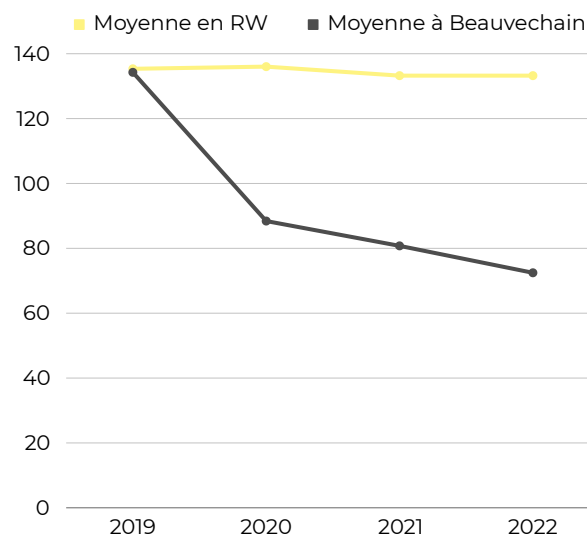
COÛTS À CHARGE DU CITOYEN (EN €/AN/HABITANT)



SOURCES DE FINANCEMENT



ORDURES MÉNAGÈRES EN KG/HABITANT/AN



DÉLINQUANCE ENVIRONNEMENTALE

Péroline Maréchal – 010 86 83 08 – agentconstatateur@beauvechain.be

L'agent constatateur des infractions environnementales a deux missions principales :

- sensibiliser le citoyen et prévenir les incivilités environnementales (prévention)
- recherche et constatation des infractions en matière d'environnement et contrôle du respect des lois et décret relatifs aux matières environnementales (répression).

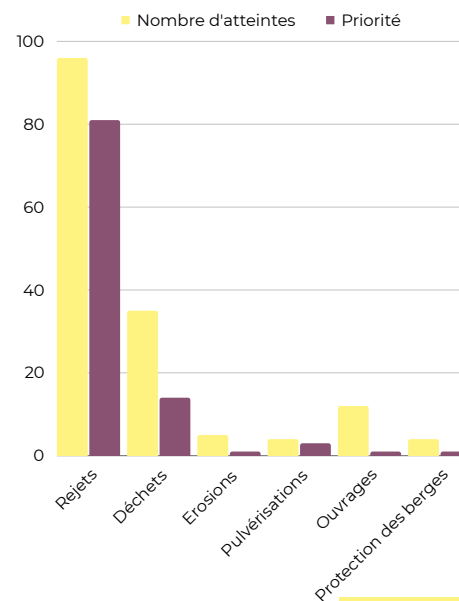


01. Atteintes aux cours d'eau

En dehors des missions de terrains, l'agent constatateur a pour fil conducteur la résolution des points noirs ciblés par le programme d'actions 2023-2025 du Contrat de Rivière Dyle-Gette. Au total, 160 atteintes aux cours d'eau du territoire communal ont été constatées en 2023.

02. Plan local de propreté

Dans l'objectif de créer une véritable stratégie de lutte contre la malpropreté publique, la commune de Beauvechain a décidé d'adopter un plan local de propreté. En pratique, ce plan de propreté se constitue, d'une part, du diagnostic de la situation communale actuelle, et d'autre part du plan d'action reprenant les actions menées en dehors de la gestion quotidienne du service technique communal. Le Plan Local de Propreté se veut également être une contribution au développement durable mais également à notre économie circulaire. Accompagnement régional (appel à projet BeWAPP) pour la création de ce plan notifié le 10 octobre 2023.



03. Vidéosurveillance

9 points noirs concernant la salubrité publique ont été identifiés: les 6 sites des bulles à verres et 2 "aires de repos" au fond des lousps.

Appel à projets BeWAPP "acquisition de moyen de vidéosurveillance pour la lutte contre l'insalubrité publique"

Le subside obtenu a permis l'acquisition de 7 kits de caméras « mobile temporaire » afin de surveiller ces sites et agir en termes de répression. Les caméras ont été placées sur les sites des bulles à verres en février 2023.

2.475 €

subside régional

04. Lutte contre les logements inoccupés

En juin 2022, un premier constat de terrain a été réalisé. Il a été suivi d'un courrier de constatation demandant de nous faire parvenir les mesures que les propriétaires comptent prendre afin de remédier à cette situation ainsi que le calendrier des mesures ou le justificatif démontrant que le logement est inoccupé. Un second constat a été réalisé en janvier 2023 afin, cette fois-ci, de pouvoir appliquer le Règlement Taxe sur les immeubles inoccupés, 5 logements inoccupés sur les 19 ont été constatés. Entre les deux constats, certains logements ont soit été mis « en seconde résidence », ont subi des travaux, ont été vendus ou occupés..

JEUNESSE

Jennifer Van Bochove – 010 86 83 17 – jeunesse@beauvechain.be

01. Calendrier jeunesse

Une activité « Initiation au mixage et à la radio » a été organisée cette année dans le cadre du Calendrier Jeunesse, en collaboration avec l'équipe de la webradio de Beauvechain, B+.

02. Délibère-toi!

La commune de Beauvechain est partenaire de l'AMO La Chaloupe et participe au projet Délibère-Toi. Ce projet vise à proposer aux jeunes étudiants des occupations, stages, proches de chez eux durant les jours de délibérations ou journées blanches. La commune fait la promotion de cette opération, met en contact des opérateurs de la commune avec l'AMO et peut proposer une salle si besoin.

03. Opération "Eté solidaire, je suis partenaire!"

Depuis 2005, la commune de Beauvechain participe à l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire », proposée par la Région wallonne. Ce projet vise à offrir à des jeunes âgés entre 15 et 21 ans, un travail étudiant, en les faisant participer à la valorisation et à l'embellissement de leur quartier et de leur environnement ; à développer leur sens de la citoyenneté envers les personnes défavorisées ou en difficulté ; ou encore, à favoriser les liens intergénérationnels.

6

jeunes

6

projets

- Aide au service travaux
- Aide au placement de bordure au potager communautaire
- Rencontre des Aînés à la Maison des aînés de Nodebais
- Entretien du chalet du potager communautaire
- Applique du pochoir « Ici commence la mer » à différents endroits de la commune
- Nettoyage de la Nethen avec Aer Aqua Terra

04. Place aux Jeunes

Le 16 septembre, le projet Place aux Jeunes s'est exprimé sous la forme d'un après-midi festif et découverte. Les jeunes ont pu s'essayer à l'escalade, tenter l'aventure de la tyrolienne, se dépenser dans un parcours gonflable de 20M, s'exprimer par le graffe et venir se confier à l'animateur de la Web Radio présent sur place. Une cinquantaine de jeunes sont venus rejoindre le programme !

3.151,98 €

Coût total, dont 50% pris
en charge par le Brabant
wallon

05. Salle d'étude

Depuis le 1er juillet 2019, la salle située à l'étage du Vert Galant est mise à la disposition des jeunes aux études supérieures durant les périodes de blocus et d'examens, c'est-à-dire du 15 mai au 30 juin, du 1er août au 15 septembre et du 1er décembre au 31 janvier. Pour la période d'hiver 2022, nous avons reçu 2 demandes. Pour la période d'été 2023, nous avons reçu une demande d'occupation.

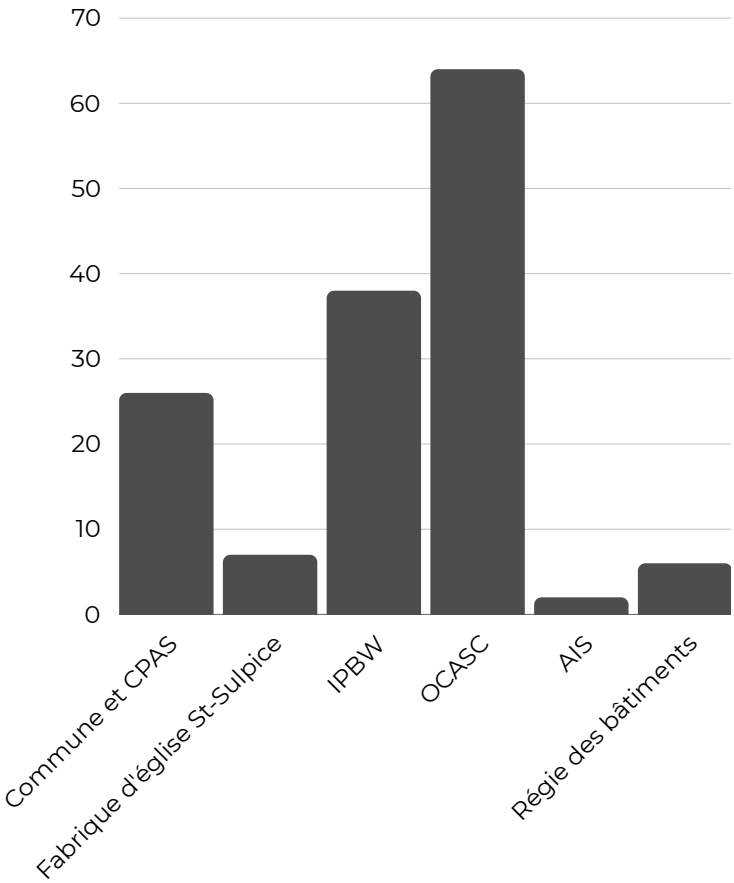
06. Urban Stage

Une semaine de stage organisée par le Centre Culturel de Beauvechain et co-coordonnée avec la commune. Des activités graffes, impro, radio, skate, et bien d'autres qui ont ravi 10 jeunes pendant une semaine.

LOGEMENT

Dominique Pierre – 010 86 83 10 – logement@beauvechain.be

01. Inventaire des logements publics



102.149,43 €

Loyers perçus pour les logements
intergénérationnels en 2023



MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Mathieu Bertrand – 010 86 83 04 – mmc@beauvechain.be
Estelle Moureau – 010/86.83.02 – pbc@beauvechain.be

01. Animation scolaire

Le Service Mémoire et Citoyenneté a décidé de réaliser une activité sur les noms de rue dans les écoles afin d'expliquer aux élèves leur importance, leur intérêt et l'évolution de ces derniers. Les élèves de 5e et 6e primaires de l'Ecole Fondamentale Autonome de la Communauté Française, dite la « Chouette école », ont été les premiers à profiter de cette activité réalisée en collaboration avec le Centre Culturel de Beauvechain. A travers le thème des noms de rue, cette activité a permis de faire connaître René Ménada (l'école se trouve dans la rue éponyme), les actions qu'il a réalisées dans la Résistance, mais aussi d'informer les élèves plus largement sur la liberté d'expression et sur le fait que de nombreuses personnes sont actuellement toujours emprisonnées à cause de leurs idées.

Afin de sensibiliser les enfants à la notion de liberté d'expression et au fait qu'elle soit encore actuellement bafouée dans de nombreux pays, ils ont été amenés à créer des panneaux de rue aux noms de personnes toujours emprisonnées aujourd'hui. Grâce à l'aide d'Amnesty International, nous avons pu disposer d'informations sur ces prisonniers enfermés pour avoir défendu les droits humains.

02. Evénements

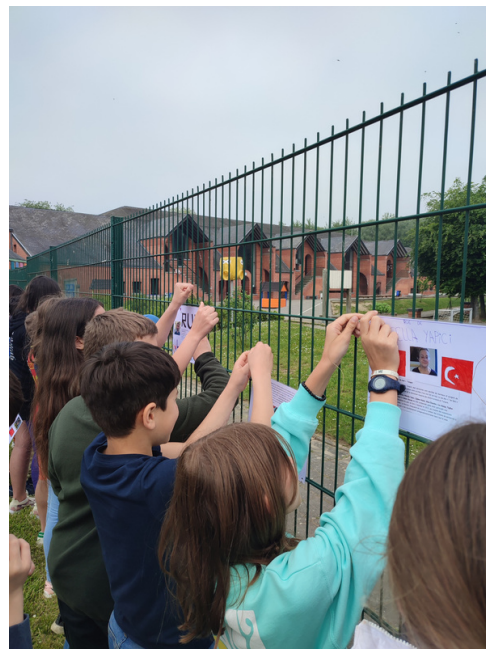
Le Service Mémoire et Citoyenneté a organisé le 22 mai une cérémonie de commémoration à l'occasion du centenaire de la naissance de René Ménada (ancien résistant de la seconde guerre mondiale originaire de la commune). Cette cérémonie était l'occasion de lui rendre hommage et s'est tenue devant la stèle qui lui est dédiée située dans la rue éponyme à Hamme-Mille. Un détachement militaire ainsi que la musique de la Défense et des portes drapeaux étaient présents. Les élèves de 5e et 6e primaire de la Chouette école ont participé à cette cérémonie dans le cadre de l'animation organisée par le Service Mémoire et Citoyenneté. C'était un moyen de faire dialoguer leurs travaux avec la stèle de René Ménada et tout ce qu'elle représente.

Journées du Patrimoine le second week-end de septembre, organisées sous forme de visite libre de l'église Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse.

03. Bouclier Bleu

Présentation du projet « Beauvechain – Commune Bouclier Bleu » devant les membres du Comité belge du Bouclier Bleu lors de la journée de rencontre de l'UNESCO du 11 mai 2023.

Notification d'un subside de 5000 euros de la FWB pour la publication d'un livret-vade-mecum en vue de l'établissement d'un plan d'urgence et de protection au bénéfice des biens culturels d'une Ville ou d'une Commune de Wallonie et de Fédération Wallonie-Bruxelles – publication prévue durant le premier trimestre 2024.



04. Publications

1

livre

3

articles pour le bulletin
communal

10

publications Facebook

5

visites/conférences

05. Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté

Évolution des travaux de la MMC - Durant l'année 2023, les travaux de la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté ont progressé. La Maison sera inaugurée début 2024.

Poursuite de la mise en place programme MMC – accord avec l'ECHARP (accueil de l'association et partenariat) – et avec Netradyle (qui y sera accueilli).



MOBILITÉ

Tessy Maet – 010 86 83 16 – mobilite@beauvechain.be

01. Travaux

- Aménagement d'un cheminement cyclable entre les points nœuds BE-PN 21-25 et BE 25/21-P6 (chemin vicinal à Nodebais)
 - Suite à l'appel à projets de la province du Brabant Wallon.
 - Candidature acceptée.
 - Reporté à 2024.
- Marché de services pour un auteur de projet chargé de l'actualisation du Plan Communal de Mobilité avec approfondissement du volet « Modes doux »
 - Délibération du Conseil communal du 29/04/2019 approuvant les conditions et le mode de passation du marché – Marché conjoint avec le SPW.
 - Candidature acceptée.
- Aménagement d'un cheminement cyclable rue de Wavre
 - Suite à l'appel à projets PIMACI
 - Délibération du Conseil communal du 21 août 2023 approuvant les conditions et le mode de passation pour les travaux de réfection et d'aménagement d'une piste cyclable rue de Wavre

02. Label “Commune piétonne”

Label délivré en juin 2023 par l'ASBL Tous à pied, valable de 2023 à 2025. Beauvechain obtient 2 baskets sur 4, saluant la politique de mobilité active et les aménagements nécessaires mis en place sur le territoire.

03. Plan communal de Mobilité

- Réalisation d'un pré-diagnostic Mobilité de la commune
- Attribution du marché au bureau d'étude Agora ; bureau d'études en urbanisme, espace public, mobilité et environnement en charge de nombreux PCM.
- Création d'un comité technique composé de nombreux acteurs dans le domaine de la mobilité (SPW, TEC, Police, GRACQ, GAL, Tous à pied, etc) qui a participé à de nombreuses réunions afin d'approuver les différents éléments repris dans le rapport.
- Organisation de plusieurs consultations citoyennes afin d'obtenir des informations importantes grâce aux connaissances des riverains quant à leur village.

Le 11 décembre 2023, le Plan Communal de Mobilité sera présenté au Conseil communal et ensuite soumis à enquête publique.

04. Analyse multicritère

En avril 2021, le Collège communal attribuait le marché “Conception d'un réseau de voies vertes au moyen d'une analyse multicritères. » au soumissionnaire Tous à Pied. L'objet de l'association Tous à Pied est le (re)déploiement d'itinéraires actifs en site propre (chemins et sentiers), leur promotion et leur protection.

Afin d'effectuer cette analyse, un comité de suivi avait été créé, rassemblant les forces vives locales : représentants de l'aménagement du territoire et de l'environnement, de la mobilité, de la CLDR, de la CCATM et la FRW.

Plusieurs réunions de suivis ont été organisées ainsi que des réunions publiques de concertation citoyenne par village dans le but de présenter le résultat de l'analyse et permettre aux citoyens de proposer des modifications utiles en exprimant leur avis sur l'avant-projet. Fin 2022, l'analyse s'est terminée mais n'a, à ce jour, pas encore été publiée car elle s'intègre à l'actualisation du Plan Communal de Mobilité qui sera publié début 2024.

57

enfants brevetés

4

écoles de la commune

5-6

primaire

20

kilomètres de
balade

05. Brevet du cycliste

Le Brevet du Cycliste offre aux jeunes la perspective de devenir acteurs de leur mobilité. Encadrés par leurs enseignants et/ou les formateurs de Pro Velo, les élèves de 5e et 6e primaire apprennent, dans leur environnement immédiat (proche de leur école), les bases de la conduite à vélo en sécurité et en autonomie.

Le brevet Pro-vélo c'est :

- 3 à 4 demi-journées de formation encadrée par des bénévoles de la commune, la gardienne de la paix et/ou conseillère en mobilité et le professeur responsable de la classe
- Une demi-journée de formation animée par un coordinateur Pro-vélo
- Une matinée de brevet avec la présence de parents d'élèves pour aider à juger et sécuriser le parcours des enfants
- Une remise des brevets en fin d'année organisée avec toutes les écoles rassemblées avec un drink de clôture où les parents sont tous conviés
- Une balade de presque 20km dans le bois de Beausart avec les 4 écoles participantes, suivie d'un BBQ dans le Verger communal.

06. Analyseur de trafic

En juin 2023, la commune de Beauvechain faisait l'acquisition d'un nouvel analyseur de trafic ICOMS afin de pouvoir étudier de manière plus efficace la circulation routière, d'une valeur de 2.400 €. Le service Mobilité placera l'analyseur aux endroits identifiés comme problématiques au niveau de la vitesse de circulation afin, s'il échet, de pouvoir prendre les mesures adéquates, en concertation avec le SPW et la Zone de Police des Ardennes brabançonnaises.

07. Semaine de la mobilité

Chaque année, du 16 au 22 septembre, a lieu la Semaine européenne de la Mobilité. Cette action, proposée par la Wallonie, a pour but de préconiser l'utilisation rationnelle de la voiture en démontrant les avantages des modes de déplacement alternatifs comme la marche, le vélo, le covoiturage, le bus, le train, etc.

Actions : Soirée Dring drink | Balade à vélo | Bourse aux vélos | Jeu de la mascotte mobilité

08. SCoTCH

Le Schéma de Cohésion territoriale de la Croix de Hesbaye (SCoTCH), étude menée par la Province du Brabant Wallon à l'échelle des sept communes de l'est du Brabant Wallon et lancée en 2021, vise à opérationnaliser le concept du NPoW (New Place of Working) dont le but est de créer des espaces pour des entreprises portables connectées à un maillage de mobilité douce. Pour concrétiser le développement de ces espaces de travail, des sites et bâtiments non ou sous-utilisés ont été identifiés et valorisés. Pour la commune de Beauvechain, les sites retenus ont été le hameau de La Bruyère et les bâtiments de la Franche-Comté.

09. Mobilité en Brabant wallon

Nous encourageons les Beauvechinois à utiliser les services de « Mobilité en Brabant Wallon » en vertu de la convention nous liant depuis 2016. La commune prend en charge 1€ par trajet.

10. Box à vélos

En collaboration avec l'OTW, la Commune de Beauvechain a installé cinq box à vélos à la gare des bus de Hamme-Mille qui peuvent être utilisés par les abonnés du TEC et les habitants riverains à un prix démocratique. Les places sont attribuées aux personnes domiciliées dans la Commune de Beauvechain et prioritairement aux abonnés du TEC. L'occupation peut être demandée pour 1 mois (8€), 3 mois (20€) ou 1 an (65€).

En 2023, 4 "vélos pass" d'une valeur de 35 € ont été offerts par la Fédération cycliste WB à des familles beauvechinoises.

5

box disponibles

1

demande en 2023

PETITE ENFANCE

Annabelle Dumont – 010 86 83 50 – creche@beauvechain.be

01. Crèche communale

1

directrice

34

enfants accueillis/an

5

ETP (équipe
d'encadrement)

1

cuisinière à
mi-temps

20

jours/an puéricultrices-
relais

3

accueillantes

18

enfants
accueillis/an



Marchés

549 €

Appareil photo

1.110,40 €

mobilier

02. Service des accueillantes conventionnées

Le service des accueillantes d'enfants conventionnées est ouvert prioritairement à toute famille domiciliée dans une des treize communes conventionnées pour ce service avec l'ISBW. Il offre des possibilités d'accueil, au domicile des accueillantes, pour les enfants jusqu'à trois ans.

03. Bébébus

Service de halte-accueil itinérante à la salle communale de Mille, un jour par semaine, destiné à accueillir des enfants de 12 mois à 3 ans ne bénéficiant pas d'un autre milieu d'accueil.

04. Consultation ONE

Lieu d'accueil et de soutien à la parentalité. Depuis avril 2010, un local est mis à disposition par la Commune pour la consultation ONE. Ce local est situé rue Longue 85 à La Bruyère. Dans ce lieu, parents et jeunes enfants sont accueillis par une équipe qui leur propose diverses activités : les consultations pour nourrissons et jeunes enfants, les séances de dépistage visuel précoce, les séances de récrébébé, d'éveil musical, de massage et portage bébé, etc.



CAFÉS POUSETTES

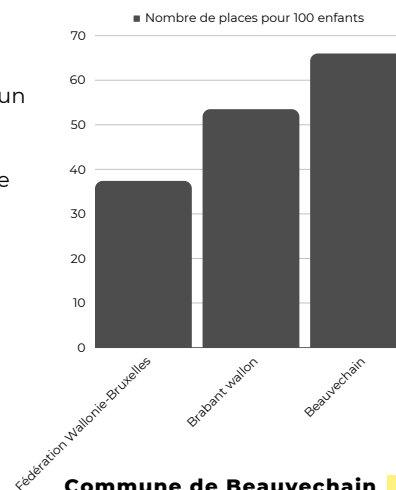
Depuis début 2023, 2 jeudis matin par mois à la Maison de Village de Nodebais. En collaboration avec l'ONE, il s'agit d'un projet citoyen ayant la vocation de proposer aux enfants jusqu'à 3 ans et aux parents des échanges et des solutions aux problèmes de parentalité. L'encadrement est assuré par plusieurs bénévoles. Des séances d'éveil musical y sont également organisées 1x par mois, ainsi qu'une donnerie. Des projets de conférences en cours pour 2024.

05. Projet d'extension de la crèche communale

Un marché de services pour une esquisse – étude de faisabilité pour une extension de la crèche communale “Les Sauverdias” avait été lancée en 2020. Un dossier de candidature pour l'Appel à Projet « Plan Equilibre 2021-2026 » visant à créer 5200 places en crèches a été introduit afin d'obtenir une subvention pour la création de 7 places supplémentaires. **Au vu des difficultés techniques à réaliser des travaux en respectant les normes requises dans l'enveloppe budgétaire admise, et eu égard au projet de nouvelle crèche à Hamme-Mille, le projet d'extension de la crèche communale a été abandonné.**

06. Une nouvelle crèche à Hamme-Mille

En juillet 2023, le Conseil communal décide à l'unanimité de procéder à l'octroi d'un droit d'emphytéose à l'ASBL Centre Régional de la Famille et de l'Enfance dont le siège est établi à Perwez sur le bien situé rue Auguste Goemans à Hamme-Mille (derrière la cure) pour une durée de 50 ans, dans le but de construire une nouvelle crèche qui pourra accueillir 42 enfants fin 2025. Le projet de bail comporte le versement annuel d'une subvention de 42.000 €, équivalent à 1.000 € par lit.



POPULATION & ÉTAT CIVIL

Mélanie Logist - 010 86 83 19 - etatcivil@beauvechain.be
Virginie Vander Schueren - 010 86 83 00 - accueil@beauvechain.be
Sabine Viandier - 010 86 83 07 - population@beauvechain.be

01. Documents délivrés

420

cartes d'identité

199

kidsID

555

permis de conduire/
titres

526

passports

02. Prime communale de naissance

30

primes

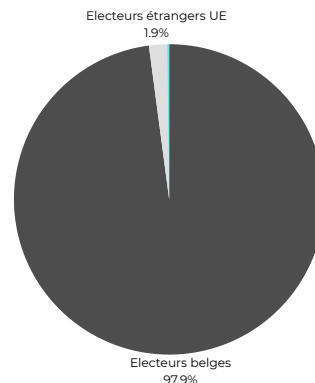
50 €

/enfant

03. Corps électoral

Révision de la liste électorale au 1er août 2018 pour les élections communales et provinciales du 14 octobre 2018 : 5.399 électeurs.

■ Electeurs belges ■ Electeurs étrangers UE
■ Electeurs étrangers hors UE



04. Cimetières

9

concessions de
sépulture

5.950 €

total redevances
concessions

600 €

total redevances
inhumations/dispersions

05. Guichet en ligne

En janvier 2023, un nouvel e-guichet a été mis en ligne sur le site internet de la Commune.

Entre le 1er janvier 2023 et le 31 octobre 2023, 1.279 demandes en ligne ont été envoyées au service Population/Etat civil :

Population : 1.055 demandes de certificat. Les documents les plus demandés : composition de ménage (319), extrait de casier judiciaire (404) et certificat de résidence (134).

État civil : 224 demandes d'actes d'état civil. Les documents les plus demandés : acte de naissance (141), acte de mariage (60).

SPORT

Sylvie Degimbe – 010 86 83 24 – sport@beauvechain.be

01. Chèques sport

L'objectif de cette initiative vise à favoriser l'accès au sport pour les enfants et les jeunes. On entend par « chèque sport » l'intervention d'un montant de 50€ par la commune dans un abonnement annuel au sein des clubs sportifs implantés sur le territoire de Beauvechain. 175 ont été distribués en 2022 et 100 actuellement pour 2023. L'action courant jusqu'au 31 décembre 2023, nous espérons cette année pouvoir donner la totalité des 200 « chèques sport » prévus au budget communal.

100

chèques distribués

10.000 €

budget total

UN PROJET DE PISCINE!

En avril 2023, le Collège communal lançait un appel public aux candidatures afin de désigner un emphytéote en vue de construire et d'exploiter une piscine dans le hameau de La Bruyère. Une seule candidature est parvenue à l'Administration, celle de la société HD AQUASPORTS, comprenant un avant-projet et une note d'intention détaillée, qui ont fait l'objet de vérifications et de négociations avec la commune. Prochaines étapes: attribution de l'emphytéose par le Conseil communal, demande de permis d'urbanisme et lancement de la construction. La piscine devrait être opérationnelle début 2026.

02. Fitness

Fin 2022, les citoyens avaient été invités à s'exprimer sur les petites infrastructures sportives et de loisirs disponibles à Beauvechain. Les résultats avaient montré un niveau global de satisfaction positif. Les répondants avaient manifesté leur intérêt pour des infrastructures supplémentaires type skate/roller, modules extérieurs de fitness et terrains de pétanque.

Un module de fitness extérieur prêté par Ipitup a voyagé de village en village en phase de test. L'emplacement définitif du futur module sera déterminé en fonction des retours.

03. Aires de jeux

Les nombreux aires de jeux et terrains de sport de Beauvechain ont été cartographiés sur le site internet communal www.beauvechain.eu.



TRAVAUX PUBLICS

Lydia Delmez - 010 86 83 30 - travaux@beauvechain.be
Stéphanie Galvan - 010 86 83 32 - responsabletravaux@beauvechain.be
Mathieu Gaspart - mathieu.gaspart@beauvechain.be
Fabrices Vandercappel - 010 86 83 33 - chantiers@beauvechain.be

TRAVAUX DE VOIRIE

01. PIC 2019-2021

- Travaux de voirie et d'égouttage du chemin du Vivier Saint-Laurent à Nodebais - reportés au PIC 2022-2024
- Travaux d'entretien de voirie et aménagement de sécurité rue Saint-Corneille: nouveau revêtement, trottoirs, réseau d'égouttage rénové avec des antennes individuelles et une grille transversale à l'intersection de la Ruelle des Bœufs pour limiter les coulées des champs. La réception provisoire a eu lieu le 29 juin 2023 et l'inauguration festive de la voirie a eu lieu le 30 juin 2023, en présence de nombreux riverains.

02. PIC-PIMACI 2022-2024

Liste des travaux repris aux plans d'investissement communal et d'investissement mobilité active communale et intermodalité 2022-2024 avec estimation des travaux:

Décision du Conseil communal du 21 août 2023 de donner priorité à ces deux projets et de lancer les marchés de service pour la désignation d'auteurs de projet.

1	Travaux de voirie et d'égouttage du chemin Vivier Saint-Laurent à Nodebais	847.992,13
2	Aménagement et refaction des ruelles la voirie rue Sainte Corneille (phase 2)	430.083,31
3	Rénovation de voirie de la rue du Chabut	543.185,03
4	Rénovation de la voirie "Le Petit Champ"-Phase 1	112.883,93
5	Rénovation de la voirie "Le Petit Champ"-Phase 2	304.094,18
6	Aménagement d'une piste cyclo-piétonne mixte, sentier "Verts Horizons" à Hamme-Mille	200.535,74
7	Refaction et aménagement d'une piste cyclable, rue de Wavre reliant les points nœuds 23 et 29	1.184.677,73
TOTAUX		2.775.459,91

CONTRAT D'ÉGOUTTAGE

Financement de travaux d'égouttage des communes par la SPGE.

88.258,56 €

libération des
participations 2023

AUTRES TRAVAUX

Voir également "Développement Rural"

04. Extension du cimetière de Nodebais

Projet lancé en 2017 avec la réalisation d'un plan d'aménagement par un bureau d'étude. En 2021, le métré a été actualisé et le marché de rédaction du cahier spécial des charges attribué. En mars 2023, le Collège décide de charger le bureau C2 Project de la réalisation de la fiche technique. **En cours.**

05. Appel à projet "Cœur de village 2022-2026"

Projet d'aménagement de l'espace public à l'arrière de l'Église Saint-Martin, à proximité de l'école, de la Cure, du Beauvignet, de la Maison de la Mémoire et du terrain de balle-pelote. Montant estimé des travaux: 663.963,30 €. Appel à projet 2022 de la Région Wallonne. Le dossier n'a pas été sélectionné.

DIVERS

06. Marchés de services

Étude de promotion pour la reconversion du site autour de l'église de La Bruyère, adhésion au marché du Service Public de Wallonie pour le prélèvement d'échantillons et essais en laboratoire pour revêtements hydrocarbonés, béton de ciment et essais routiers en général, convention à la centrale d'achat et au marché pour le recensement des éléments de voiries communales par mobile mapping.

20.442,35 €

Montant des marchés de services passés en 2023

07. Marchés de travaux

Amélioration des performances énergétiques de la Cure de Hamme-Mille, réalisation de travaux d'investissements éco-responsables (buvette du club de foot, maison de village, crèche, Centre culturel, logements sociaux), remplacement de l'horloge électronique de l'église St-Amand, fourniture et pose d'une étanchéité de plateforme à l'école de Tourinnes-la-Grosse, remplacement de la porte d'entrée de la buvette du club de football, fourniture et pose 2 châssis à l'école de Tourinnes-la-Grosse.

258.307,76 €

Montant des marchés de travaux passés en 2023

133

occupations de salles
communales

22

locations

1.520 €

recettes

URBANISME EN CHIFFRES

Mélanie Carpentier – 010 86 83 23 – serviceurbanisme@beauvechain.be

Alexandra Chaidron – 010 86 83 14 – catu@beauvechain.be

Caroline Lizin – 010 86 83 55 – cadredevie@beauvechain.be

Carine Morsain – 010 86 83 12 – urbanisme@beauvechain.be

Dominique Pierre – 010 86 83 10 – logement@beauvechain.be

6

divisions de propriété

67

permis d'urbanisme

10

permis d'urbanisme
refusés

9

dossiers soumis à
enquête publique

51

Dossiers soumis à
annonce de projet

26

dossiers avis CCATM

189

délivrances de
renseignements
urbanistique

2

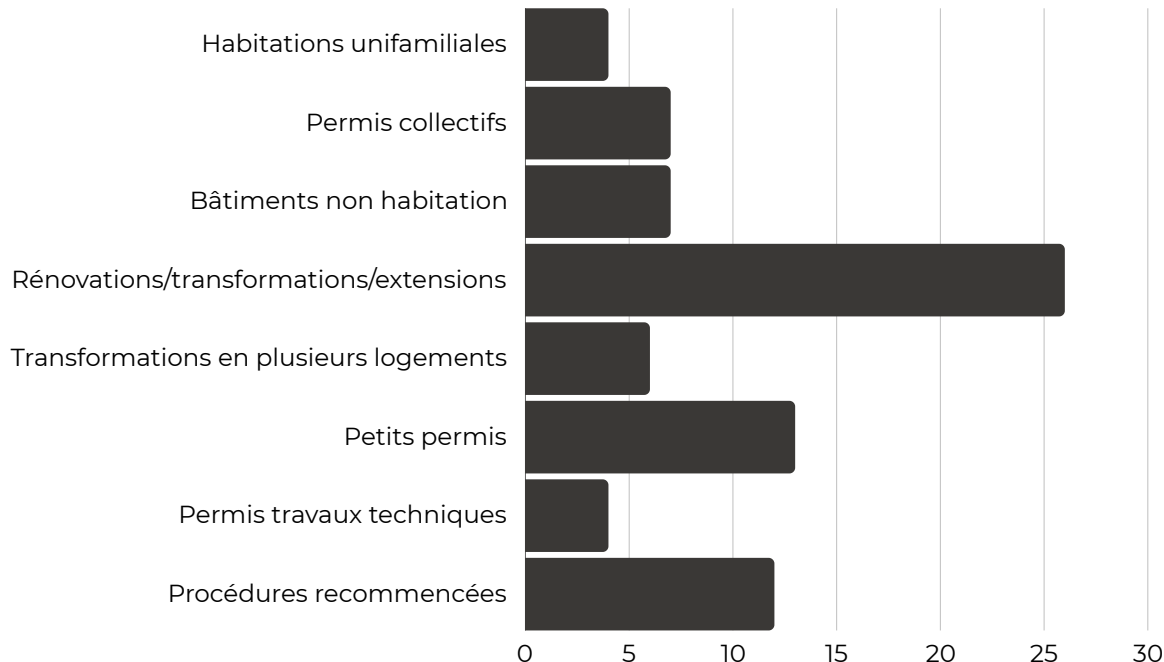
certificats d'urbanisme
n°1

18

vérifications
d'implantations

18

vérifications
d'implantations
(4.138,20 €)



www.beauvechain.eu

Contact:

Administration communale de Beauvechain
Service Communication
Place communale, 3
1320 Beauvechain
010 86 83 28
communication@beauvechain.be